

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ET ANALYSE DE LA CONJONCTURE

1^{er} avril 2015 - 31 mars 2016

NOTE

Pour les fins du présent document, la *Politique gouvernementale l'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, adoptée en 2001, est appelée Politique gouvernementale en matière d'action communautaire ou parfois, de façon plus succincte, seulement « Politique ».

1555, rue Papineau
Montréal (Québec), H2K 4H7
Tél. : (514) 845-6386
www.rq-aca.org
info@rq-aca.org

Rédaction : Normand Gilbert, Céline Métivier, Katherine Macnaughton-Osler
Avis sur le contenu : Conseil d'administration
Mise en page : Camille Rioux (portefoliocreatif.com)



Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome reçoit un soutien financier à la mission globale du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

Le présent document est la version transmise aux membres du RQ-ACA pour fin de discussion lors de l'assemblée générale annuelle du RQ-ACA des 17 et 18 mai 2016

TABLE DES MATIÈRES

<i>Mot du conseil d'administration</i>	4
--	---

<i>Mot de l'équipe de travail</i>	6
-----------------------------------	---

A. SURVOL DE LA CONJONCTURE	7
------------------------------------	----------

1. Mise en contexte globale	6
2. La fiscalité dans tout ça?	11
3. Mouvements sociaux hors ACA	14

B. L'ACA DANS LA CONJONCTURE	17
-------------------------------------	-----------

1. Mobilisation	18
2. Liens avec le gouvernement québécois et les	21
3. autres dossiers du RQ-ACA	23

C. VIE INTERNE DU RQ-ACA	29
---------------------------------	-----------

1. Vie associative et participative	30
2. Visibilité et SNV-ACA	30
3. Formations	32
4. Ressources financières et humaines	32

LES COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL	26
--	-----------

1. Groupe de travail Campagne ACA	33
2. Comité Communications/SNV-ACA	35
3. Comité Rôle de l'État	36
4. Groupe d'échanges sur l'application de la politique	37
5. Comité Cadre de référence	37
6. Comité OSBL / Numéro de bienfaisance	37
7. Comité Congrès	37
8. Comité 20 ^e anniversaire	37

RAPPORT FACTUEL DES ACTIVITÉS DU RQ-ACA	39
--	-----------

1. Reconnaissance et financement	40
2. Formation	46
3. Luttés sociales	47
4. Visibilité et promotion	49
5. Vie associative	51
6. Gestion	53
7. Informations complémentaires	54

ANNEXE	56
---------------	-----------

Organigramme	57
Les membres du RQ-ACA	58
Sigles et acronymes	59

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) sont heureux de présenter ce rapport annuel qui montre un bilan globalement positif de l'année qui vient de s'écouler.

Lors de l'assemblée générale de l'an dernier, les membres du RQ-ACA ont affirmé leur engagement dans la campagne «L'action communautaire autonome – Actions gouvernementales exigées!». Une des activités importantes de cette campagne du RQ-ACA en 2015-2016 est sans contredit la tenue de 13 audiences de la Commission populaire pour l'ACA dans 12 régions avec une participation de près de 1 136 personnes et le dépôt de 278 mémoires! Cette campagne a contribué à un rapprochement des différentes composantes du mouvement d'ACA, particulièrement sur le plan régional. La préparation et la tenue des audiences a permis à des organismes intervenant sur des questions diverses de se présenter et de se solidariser : logement social, santé mentale, jeunes, femmes, aide sociale, chômage, alphabétisation, etc. Les audiences de la Commission populaire pour l'ACA ont permis de constater que l'ACA est de plus en plus une fierté et s'enracine davantage sur le terrain. La volonté de la défendre a été clairement exprimée par les organismes.

Grâce à cette campagne et aux différentes interventions du RQ-ACA, nous sommes en meilleure posture pour établir des relations plus fructueuses avec le gouvernement, et ce, malgré l'absence de rencontre avec le premier ministre. Par ailleurs, nos relations avec le MTESS ont quelque peu stagnées avec les changements de ministres depuis deux ans. Bien qu'une rencontre ait eu lieu avec l'ex-ministre Hamad, aucun nouveau développement n'est survenu par rapport au *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire*, du *Cadre de référence en matière d'action communautaire* et autres dossiers travaillé avec le MTESS. Enfin, les relations que le RQ-ACA entretient régulièrement avec les trois paliers administratifs au MTESS se sont nettement améliorées avec une ouverture et une transparence plus présentes lors des rencontres et des communications en général.

Le RQ-ACA est également intervenu sur d'autres questions importantes pour le mouvement d'ACA dont le lobbyisme, les assurances collectives et le numéro de bienfaisance (voir plus d'information aux pages 24 à 27). Par ailleurs, le conseil d'administration a été grandement déçu du fait que les membres n'aient pas acceptés d'avancer sur la question de la réforme du droit associatif. Le mandat de déposer un projet de loi au gouvernement n'a donc pas été réalisé. Le travail effectué n'est pas perdu pour autant mais nous devons avancer sur cette question en cours d'année.

En ce qui concerne les questions sociales plus larges, le RQ-ACA maintient ses implications particulièrement au sein de la Coalition «Main rouge». L'implication du RQ-ACA au comité «Solutions fiscales», aux activités de mobilisation de cette coalition et sa présence assidue aux assemblées démontre l'importance qu'accorde le RQ-ACA à la lutte contre l'austérité du gouvernement Couillard. D'ailleurs, le lien entre nos interventions sur le terrain de la reconnaissance et le financement de l'ACA avec la lutte contre l'austérité est de plus en plus présent au sein du mouvement d'ACA. Les mobilisations de différentes composantes du RQ-ACA en sont des exemples révélateurs. Si le mouvement étudiant s'est mobilisé massivement 2012 au Québec, si le mouvement syndical a augmenté sa combattivité en 2015, pourquoi le mouvement d'ACA ne marquerait-il pas 2016-2017?

Pendant l'année, les mobilisations d'organismes d'ACA ainsi que la campagne du RQ-ACA ont été l'occasion de questionner le RQ-ACA dans la conjoncture actuelle. Si cet exercice n'a pas été de tout repos, le RQ-ACA en sort renforcé et son rôle d'interlocuteur privilégié sur le terrain de la reconnaissance et du financement de l'ACA a été reconfirmé. La nouvelle mobilisation unitaire pour



Assemblée générale annuelle du RQ-ACA de mai 2015

Crédit photo : Pierre Ouimet

l'ACA sera l'occasion pour le RQ-ACA de faire ses preuves en tant que leader au sein du mouvement d'ACA.

Nous estimons essentiel de rappeler que les interventions du RQ-ACA découlent d'un travail collectif, tant au sein des comités de travail que par la contribution de l'équipe et du conseil d'administration. Nous remercions toutes les personnes ayant contribué à l'avancement des dossiers, particulièrement aux nombreux membres qui se sont impliqués au sein des divers comités du RQ-ACA, ainsi qu'à l'équipe de la permanence. Bravo à toutes et tous !

Rappelons que, historiquement, c'est par la solidarité et l'unité du mouvement d'ACA que nous avons obtenu des avancées importantes sur le plan de la reconnaissance et du financement. Dans le contexte sociopolitique actuel, la solidarité du mouvement d'ACA est plus que nécessaire. Ensemble nous pouvons pour obtenir gain de cause !

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claudelle Cyr

Présidente / Coalition des tables régionales des organismes communautaires / CTROC

Christian Pelletier

Secrétaire / Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec / RGPAQ

Martin Bécotte

Trésorier / Réseau québécois des OSBL d'habitation / RQOH

Denis Falardeau

Coalition des associations des consommateurs du Québec / CACQ

Sylvie Norris

Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec / ROCAJQ

Caroline Toupin

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec / MÉPACQ

Karine Verreault

Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs / FQCCL

MOT DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Après 20 ans d'existence, nous pouvons dire que le RQ-ACA apparaît plus que pertinent et que c'est une grande fierté pour nous d'y avoir contribué.

Malgré la stagnation du financement gouvernemental qui n'a été ni augmenté, ni indexé depuis 2008, l'équipe de travail s'évertue à faire avancer les dossiers qui lui sont confiés par l'assemblée générale et par le conseil d'administration.

Les changements au poste « communication » ont créé une certaine instabilité au sein de l'équipe, mais celle-ci a réussi à passer au travers, entre autres grâce à l'embauche de Katherine Macnaughton-Osler ainsi qu'au support et à l'implication des membres du conseil d'administration, qui ont su garder le cap tout au long de l'année.

L'équipe est toujours heureuse de constater la richesse des apports provenant des personnes travaillant au sein du mouvement d'ACA. Sans contredit, elles alimentent les réflexions et les décisions prises en cours d'année. Cette contribution permet de mieux baliser les interventions du RQ-ACA et de s'assurer que les positions prises collectivement fassent accroître la crédibilité et la notoriété de l'organisme.

L'équilibre dans les processus de prise de décision entre le conseil d'administration, les comités et groupes de travail demeurent toujours une question délicate, mais importante pour maintenir une harmonie au sein du regroupement. Des discussions sur cette question sont toujours en cours au sein du conseil d'administration, ainsi qu'avec l'équipe de travail afin d'éclaircir aussi les marges de manœuvres dont dispose l'équipe pour prendre des décisions.

Une des activités exigeantes mais très stimulantes pour l'équipe, a été la tenue des audiences de la Commission populaire pour l'ACA. Cette activité a permis de mieux saisir la réalité « terrain » et de la situer dans une vision plus globale des enjeux sur lesquels sont confrontés les organismes d'ACA à travers le Québec. En retour, cela a permis une présence plus directe du RQ-ACA auprès de certains organismes de base et regroupements régionaux/locaux d'ACA.

L'équipe de travail a aussi été revigorée par le type et l'ampleur de la mobilisation historique des 2 et 3

novembre dernier. Si le bilan et les acquis demeurent à faire, cette mobilisation est devenue un incontournable comme repère historique pour notre mouvement.

Si nous reconnaissons qu'il y a eu un bond important dans l'appropriation de l'ACA comme identifiant pour différentes composantes du mouvement, nous évaluons qu'il devient primordial que l'appropriation des critères de l'ACA devienne une priorité incontournable au sein du RQ-ACA. La Semaine nationale de visibilité ainsi que l'offre de la formation ACA 101 demeurent probablement les éléments les plus concrets pour y arriver.

Comme tout le monde, nous avons vécu avec appréhension et colère l'accentuation des politiques d'austérité, amplifiée pour le RQ-ACA par une subvention aucunement bonifiée (mais, heureusement, avec un protocole d'entente de trois ans). Un des impacts de cette réalité est la diminution des heures de travail au poste communication. Cela prive l'organisme de ressources pour faire face aux besoins toujours plus grandissants, particulièrement en ce qui concerne les communications. Un défi à relever!!!

Nous soulignons que les prises de position parfois divergentes au sein du mouvement d'ACA ont aussi complexifié notre tâche à quelques reprises. Il n'en reste pas moins qu'en cette période d'austérité, nous sentons que les organismes d'ACA ont besoin de se serrer davantage les coudes et, en ce sens, ils lancent un appel à la solidarité.

Nous avons confiance que le RQ-ACA continuera à progresser dans sa capacité d'intervention et dans sa crédibilité auprès de ses propres membres, de ses différents alliés et des pouvoirs publics. Notre équipe est fière de contribuer à bâtir et à solidifier un regroupement national qui vise à outiller adéquatement le mouvement d'ACA et à le représenter pour changer le monde dans une perspective de justice sociale.

Normand Gilbert, coordonnateur

Katherine Macnaughton-Osler, agente de communication

Céline Métivier, agente de recherche

SURVOL DE LA CONJONC- TURE



1. MISE EN CONTEXTE GLOBAL

La conjoncture a une influence directe ou indirecte tant sur les populations que les organismes d'ACA rejoignent que sur ces organismes eux-mêmes.

Les inégalités économiques et sociales, l'approfondissement des intégrismes économique et religieux de tous horizons, le recul de la liberté d'expression, la multiplication des problèmes environnementaux sont quelques éléments qui découlent directement de l'idéologie productiviste et néolibérale mise de l'avant par la majorité des gouvernements à travers le monde. Le Canada et le Québec ne font pas exception, bien au contraire!

En contrepartie, des signes d'espoir portés par quelques surprises politiques (formations politiques progressistes en développement ou personnalités progressistes s'imposant de plus en plus), et par certaines ententes internationales sur des questions telles la fiscalité et l'environnement, nous alimentent dans nos combats pour une société plus juste et plus équitable. Les fortes mobilisations des mouvements sociaux sont, nous l'espérons, le prélude à des changements importants à venir. Plusieurs composantes des mouvements sociaux québécois se sont en effet mobilisées de façon massive et créative pour sauver les écoles publiques, les centres à la petite enfance, les services publics, l'environnement et... les organismes d'ACA! N'oublions pas aussi la forte mobilisation des employé-e-s du secteur public et parapublic ainsi que les employé-e-s du secteur municipal.

Un des mystères du corpus politique des citoyens et citoyennes est sans contredit les signaux contradictoires reçus de leur part. En effet, malgré les centaines de milliers de personnes se mobilisant contre le gouvernement Couillard et malgré que 62 % se disent insatisfaites de ce gouvernement, le Parti libéral du Québec se maintient bon premier dans les intentions de vote avec plus de 36 %

(remontant même de 1 %!) (Sondage Léger, 8 février 2016). Tout comme les autres mouvements sociaux, le mouvement d'ACA doit composer avec cette réalité tout en se questionnant sur la nécessité de la réflexion et de la formation politique en son sein.

Plusieurs de ces éléments de contexte socio-économique et sociopolitique ont guidé nos réflexions tout au long de l'année et influencent nos interventions. Sans en faire une liste exhaustive, vous trouverez ci-dessous quelques-uns de ces éléments.

- Oxfam a dévoilé dans son rapport « Une économie au service des 1 % », paru en janvier 2016, que « 62 personnes possèdent autant que la moitié la plus pauvre de la population mondiale. Ce chiffre était de 388 il y a cinq ans. » (...) « La récente explosion des grandes fortunes s'est faite au détriment du plus grand nombre, en particulier des personnes les plus pauvres. » (réf.: oxfam.qc.ca/en-vedette/62-personnes-possedent-autant-que-la-moitie-de-la-population-mondiale/)
- « Aujourd'hui, 795 millions de personnes souffrent de faim chronique dans le monde soit une personne sur neuf qui ne mange pas à sa faim et ne reçoit pas la nourriture dont elle a besoin pour mener une vie saine et active. La faim et la malnutrition constituent le risque sanitaire mondial le plus important - plus que le SIDA, le paludisme et la tuberculose réunis. » (...) « Il y a suffisamment de nourriture pour tout le monde et il ne faut aucune révolution scientifique pour combattre ce fléau. L'expertise, les outils et les politiques dont nous disposons aujourd'hui, combinés à une forte volonté politique, sont, à eux seuls, capables de relever le défi. » (tiré du site du PAM-ONU, mars 2016)
- « L'année 2015 devrait se solder par un nouveau nombre record de personnes déplacées et de réfugiées dans le monde qui pourrait "largement dépasser" celui de 59,5 millions atteint en 2014, a annoncé le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. » « 1 sur 211 – C'est le nombre de personnes sur la planète qui ont été forcées de quitter leur foyer. » (« Réfugiés et personnes déplacées – 2015 est en voie de pulvériser les précédents records », *Le Devoir*, 19 décembre 2015). Ces déplacements ont un impact important dans les pays occidentaux, particulièrement pour les

pays européens et dans une moindre mesure, le Canada.

- La situation du marché du travail continue à se détériorer : l'Organisation internationale du travail « prédit 2,3 millions de sans emploi supplémentaires en 2016, pour venir flirter avec le seuil des 200 millions de personnes (199,4 millions) soit 30 millions de plus qu'avant la crise de 2007 ». (« Le marché du travail dans le monde se dégrade », *Le Devoir*, 23 janvier 2016)
- La baisse du prix du pétrole a un impact tant sur le plan économique (baisse du prix des actions à la bourse, perte d'emplois, etc.) que sur le plan environnemental (une certaine banalisation de l'utilisation de ce produit polluant, retour de l'achat de véhicules énergivores, etc.).
- La course à la chefferie du Parti républicain et du Parti démocrate aux États-Unis ainsi que le résultat des élections présidentielles en 2016 pourraient avoir un impact important tant sur la scène internationale que sur les relations canado-américaines, et ce, selon les orientations portées par ces partis. Nous reconnaissons toutefois que les deux partis offrent de gérer le capitalisme, mais avec des nuances idéologiques et politiques dans la façon de faire.
- La faiblesse du dollar canadien contribue au prix plus élevé des produits importés, entre autres sur les aliments.
- « Le ratio de la dette des ménages par rapport au revenu disponible a atteint un record au quatrième trimestre l'an dernier. Statistique Canada a indiqué que le ratio s'est hissé à 165,4% au quatrième trimestre, comparativement à 164,5% au trimestre précédent. Cela signifie que les ménages canadiens avaient en moyenne 1,65 \$ en dettes pour chaque dollar en revenu disponible. » (« Nouveau record d'endettement des ménages canadiens », *La Presse.ca*, 11 mars 2016)
- « Au Québec, 44% des 65 ans et plus profitent du supplément de revenu garanti (SRV), une prestation mensuelle fédérale destinée aux aînés dont les revenus de retraite sont en dessous de 16 728 dollars pour une personne seule. » (« Faut-il abolir

les rabais pour les aînés? », Tiré du site de l'Actualité, 11 mars 2016).

Sur le plan environnemental

- Dans un rapport rendu public en mars 2015, l'ONU indique « que le monde pourrait devoir composer avec une pénurie d'eau de l'ordre de 40% d'ici 15 ans si les États ne révisent pas profondément leur façon d'utiliser la ressource ».
- En 2014, 19,3 millions de personnes ont été obligées de fuir leur foyer en raison de catastrophes liées aux aléas naturels, révèle le dernier rapport de l'Observatoire des situations de déplacements internes du Conseil norvégien pour les réfugiés. (« Les catastrophes naturelles ont déplacé 19,3 millions de personnes en 2014 », *Le Devoir*, 21 juillet 2015)
- Les questionnements et les mobilisations entourant l'utilisation des énergies fossiles ainsi que les différents projets en découlant continuent de faire rage : installation du pipeline Keystone XL (qui transporterait le pétrole des sables bitumineux de l'Alberta jusqu'aux raffineries du Texas - 2 700 km), projet d'Enbridge en vue d'acheminer le pétrole des sables bitumineux de l'Alberta vers le Québec, étude de faisabilité pour extraire du pétrole dans l'île d'Anticosti, etc. Soulignons quand même, qu'en janvier 2016, les élu-e-s de 82 municipalités, représentant 3,9 millions de personnes du grand Montréal, ont servi un « non » retentissant au projet Énergie Est de TransCanada.
- La signature d'une entente historique adoptée par 195 pays lors de la 21e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques en décembre 2015 (COP21) suscite beaucoup d'espoir, mais aussi beaucoup de scepticisme. Pour la première fois, les pays signataires sont liés par une entente qui les incitera fortement (mais qui demeure non contraignante) à tourner le dos aux énergies fossiles et à développer une économie basée sur des énergies propres et renouvelables visant également à limiter les augmentations de température en engageant l'ensemble des grands émetteurs de gaz à effet de serre à réduire leurs émissions tout en tenant compte de leur capacité respective à le faire. Comme le disait Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, « L'Accord de Paris est un triomphe monumental

pour les gens et notre planète», et «ouvrir la voie à des progrès pour éliminer la pauvreté, renforcer la paix et assurer une vie de dignité et d'opportunités pour tous». Ceci dit, la vigilance et les pressions devront continuer à s'exercer si nous voulons de véritables changements en cette matière.

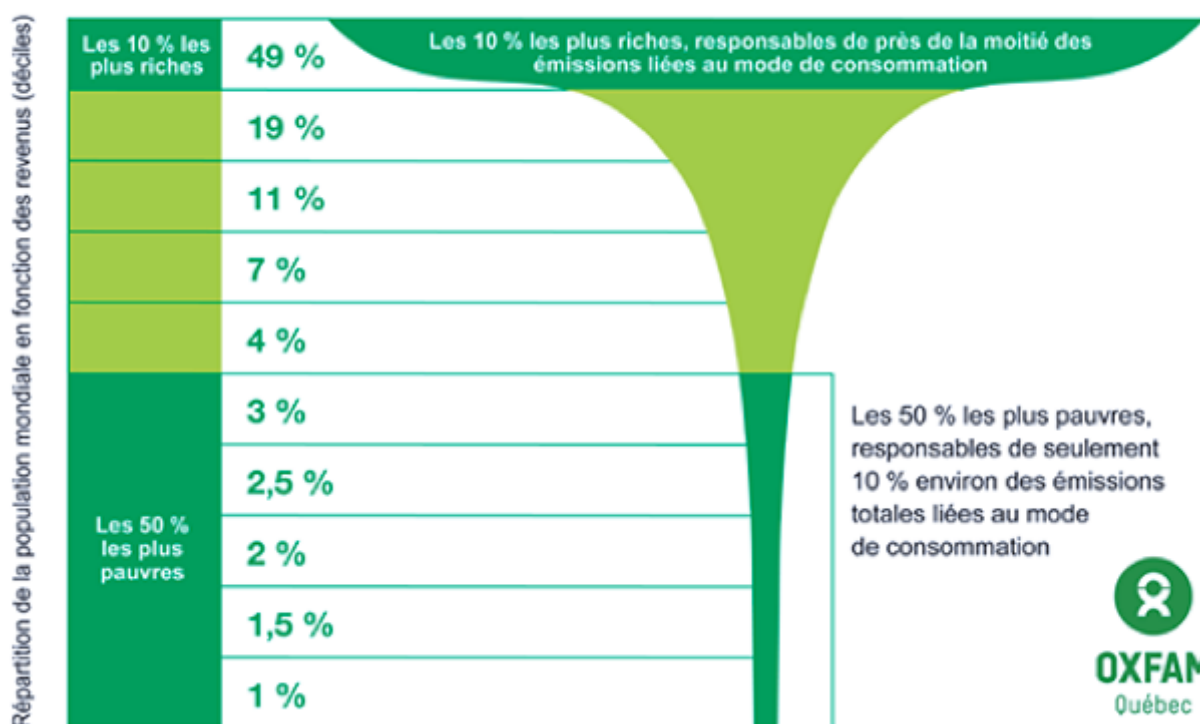
- Un sondage réalisé pour le compte du Réseau action climat Canada (RAC-Canada) rendu public le 8 avril 2015 révèle que la majorité (61 %) des Canadiens-ne-s accorde plus d'importance à la protection du climat qu'au développement des sables bitumineux et des oléoducs. De plus, 71 % des Québécois-e-s croient que la protection du climat est plus importante que la construction de l'oléoduc Énergie Est et l'expansion des sables bitumineux.

Oxfam nous offre un tableau très intéressant montrant un lien entre richesse et pollution :

Sur le plan social

- Au fédéral, la situation semble vouloir s'améliorer quelque peu avec l'arrivée au pouvoir des libéraux en octobre 2015. Certaines décisions du gouvernement Harper sont remises en question ou carrément mises de côté : revalorisation de la recherche scientifique, réalignement un peu plus équilibré sur les questions internationales, prise en compte accrue des revendications des autochtones, prises de position plus favorable à l'environnement, retour de l'âge de la retraite à 65 ans, etc. Cependant, rappelons que c'est le Parti libéral du Canada qui a contribué au recul de plusieurs politiques sociales au crépuscule du siècle dernier : coupures à l'assurance-chômage, érosion des revenus fiscaux à l'avantage des mieux nantis, etc. Sans surprise, comme tous les grands partis fédéraux, le Parti libéral du Canada ne remet aucunement en question le type de société dans laquelle nous vivons et se limite à questionner ses abus les plus criants.

Pourcentage des émissions de CO₂ dans la population mondiale



- Au Québec, il y a de sévères brèches dans l'État social (surnommé « État-providence ») par le gouvernement Couillard : augmentation ne couvrant pas les coupures effectuées ces dernières années en santé/services sociaux et en éducation, maintien des coupures pour les CPE, abolitions de structures de concertation régionales, fusion forcée d'organismes gouvernementaux, etc. Bref, tout y passe (pardon, pas pour Bombardier...). La liste des différentes décisions gouvernementales prises au nom de l'austérité serait beaucoup trop longue à énumérer ici. Heureusement, l'Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS) en a fait une compilation et a « identifié 342 compressions qui équivalent à plus de 4 milliards de dollars », et ce, seulement entre 2014 et 2016. (*Bilan de l'observatoire sur les conséquences des mesures d'austérité 2014-2016*, IRIS, mars 2016 (réf. : iris-recherche.s3.amazonaws.com/uploads/publication/file/Bilan_observatoire_WEB.pdf). Concernant plus spécifiquement le système de santé, nous vous invitons à consulter le site de la Coalition solidarité santé au www.cssante.com/.
- Toujours au Québec, les services étatiques ne peuvent qu'écoper des coupures gouvernementales puisque l'on demande aux employé-e-s de l'État de toujours en faire plus avec moins. À preuve : « outre les employés des ministères et organismes, 411 189 personnes sont employées par l'État (...) C'est 4890 de moins que l'an dernier ». En ce qui concerne plus spécifiquement les fonctionnaires, leur nombre est passé de 69 541 en 2013-2014 à 65 836 en 2015-2016, une baisse de 3 705 ou 5,3 %. (La fonction publique amincie, *Journal de Montréal*, 19 mars 2016)
- Encore au Québec, plusieurs écrits indiquent clairement que les femmes écopent davantage des mesures d'austérité dont le document rendu public en avril 2016 par L'R des centres de femmes du Québec, *Reculs des conditions de femmes au Québec en 2015* (réf. : www.rccentres.qc.ca/files/rfemmes-austerite-mars2016.pdf).
- Les banques alimentaires sont aux prises avec une augmentation substantielle du prix des aliments et une augmentation du nombre de personnes s'adressant à leurs services « accueillant de plus en plus de gens qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts même s'ils travaillent », et ce, dans un contexte de baisse des dons (Prix des aliments - Les banques alimentaires encaissent le choc, *Le Devoir*, 30 janvier 2016).
- Des mouvements de contestation et de résistance se sont multipliés cette année : mobilisation des nations autochtones concernant la disparition/assassinat de

femmes de leurs communautés, formation d'une large coalition syndicale pour la négociation des conventions collectives dans les secteurs publics et parapublics québécois, mobilisation accrue des groupes environnementaux, etc.

- À travers l'avalanche de mauvaises nouvelles, un sondage CROP paru dans le journal *La Presse+* du 29 mars 2015 indique que « 40 % des répondants considèrent l'élimination de la pauvreté est le projet politique qui les fait davantage rêver ». C'est loin devant la création de la richesse (28 %).

2. ET LA FISCALITÉ DANS TOUT ÇA ?

Les choix budgétaires et fiscaux des gouvernements demeurent un excellent baromètre du vent idéologique dominant au sein de la classe politique au pouvoir.

Les questions touchant la fiscalité en général (et les budgets en particulier), demeurent incontournables pour les mouvements sociaux luttant pour une société plus juste socialement et économiquement. Les organismes d'ACA n'y échappent pas puisque des milliers de personnes qu'ils rejoignent sont directement touchées par les politiques gouvernementales et qu'une partie importante de leur financement provient des gouvernements. Bien plus que des chiffres, la fiscalité et les budgets gouvernementaux, tant sur les plans fédéral, provincial que municipal, reflètent une vision du monde avec au cœur de celle-ci le rôle de l'État et le rôle des organismes non gouvernementaux. Comment peut-on parler de justice sociale, incluant la répartition équitable de la richesse, s'il n'y a pas de justice fiscale ?

D'ailleurs, en entrevue à l'émission 15-18 de Radio-Canada, Alain Deneault auteur et philosophe, réagit aux données révélées par les Panama Papers : « On a des gouvernements qui nous disent qu'on a des problèmes de dépenses mais c'est faux, on a des problèmes de revenus. Les États laissent complaisamment des grandes entreprises contourner leurs obligations fiscales alors qu'on a besoin de cet argent pour financer les services publics. » (...) « S'il

n'y avait pas de paradis fiscaux, nous aurions de l'argent pour les infrastructures publiques », explique Alain Deneault. Selon lui, les citoyens doivent réapprendre à se donner des institutions qui leur ressemblent.» (*ICIRadio-Canada*, 4 avril 2016)

Au Québec, sur le front de la fiscalité, la mise en application des mesures néolibérales se concrétisent très clairement : on favorise les baisses d'impôt des mieux nantis et des compagnies tout en augmentant la tarification de plusieurs services à la population (CPE, électricité, permis de toutes sortes). Même si ses travaux ne font plus l'objet d'une attention médiatique, la Commission de révision permanente des programmes (commission Robillard) n'a pas fini de faire parler d'elle. Cette commission poursuit son travail visant à réduire la taille de l'État, particulièrement en recommandant que le secteur privé prenne la relève. Les impacts de ses recommandations n'ont pas fini de se faire sentir, bien au contraire ! Il ne serait d'ailleurs pas surprenant que cette commission dépose des recommandations portant sur les programmes dévolus aux organismes d'action communautaire et aux organismes d'action communautaire autonome. Gageons que ces recommandations n'iront pas nécessairement dans le sens de nos demandes...

En ce qui concerne la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise (commission Godbout), on peut se demander en quoi elle a été vraiment utile puisque ses principales recommandations rendues publiques en mars 2015 ont jusqu'ici été ignorées (heureusement!) par le gouvernement, sauf pour l'augmentation des tarifs pour les services de garde. Par exemple, la commission recommande une « réduction d'impôt de 5,9 milliards de dollars » ! Et qui en bénéficierait le plus ? Par contre, nous devons être vigilants, particulièrement en ce qui concerne l'application de sa recommandation d'augmenter la taxe de vente (TVQ) au lieu des impôts des plus riches. Rappelons que la TVQ est considérée comme une taxe régressive puisqu'elle s'applique de la même façon qu'importe le revenu des personnes.

Ces orientations fiscales et budgétaires sont présentes dans l'ensemble des pays occidentaux, la situation des finances publiques étant mise à mal : déficits budgétaires annuels se perpétuant, dettes cumulées imposantes, coupures dans les programmes sociaux, etc. Si une part de cette « crise des finances publiques » provient d'une diminution de l'activité économique entraînant une augmentation du chômage, et par conséquent une baisse des rentrées fiscales pour les gouvernements, une part grandissante de cette situation découle de baisses des revenus fiscaux s'expliquant par des réductions importantes des impôts accordées

aux compagnies et aux mieux nantis depuis plus d'une vingtaine d'années. Ajoutons à cela la possibilité pour les mieux nantis d'utiliser différents abris fiscaux, la planification fiscale agressive (PFA) et les paradis fiscaux.

Si nous nous attardons quelque peu sur les questions de fiscalité sur le plan international, c'est que le travail effectué a des retombées pour les différents gouvernements à travers le monde et, par conséquent, au Canada et au Québec. Les pressions d'organismes sociaux auprès des États pour qu'ils interviennent afin de freiner, sinon éliminer, les abris fiscaux, ajoutées à la préoccupation de plusieurs gouvernements d'obtenir davantage de revenus, donnent quelques résultats fragiles constituant tout de même une avancée. Parmi les mouvements sociaux, mentionnons des organismes comme le réseau indépendant international Tax Justice Network lancé en 2003, le Transparency international, le mouvement ATTAC, le mouvement syndical, Oxfam, etc. Soulignons au passage le travail du Consortium international des journalistes d'enquête (ICIJ) qui a, entre autres, publié en avril 2016 une liste de personnalités, de dirigeants politiques et de banques créant ainsi une brèche dans l'univers du secret bancaire (« Paradis fiscaux : une nouvelle fuite secoue la planète », *ICI Radio-Canada*, 3 avril 2016).

Notons également le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, au sein duquel l'OCDE et plusieurs pays qui n'en sont pas membres échangent des renseignements sur le secret bancaire depuis l'an 2000. Ce Forum mondial est devenu le principal organisme international de travail sur la mise en œuvre des normes internationales en matière de transparence fiscale. De plus, une Commission européenne a créé, en juin 2015, une nouvelle « liste noire des Paradis Fiscaux » qui porte aussi le nom de « liste Moscovici » des paradis fiscaux non coopératifs.

Au Canada et au Québec, quelques organismes se penchent plus spécifiquement sur les questions en lien avec les paradis fiscaux dont Échec aux paradis fiscaux, Canadiens pour une fiscalité équitable, le Réseau pour la justice fiscale/Québec et ATTAC-Québec.

Quelques données pour mieux saisir l'importance et l'urgence de la situation.

- Oxfam indique que « l'écart entre la frange la plus riche et le reste de la population s'est creusé de façon spectaculaire au cours des douze derniers mois. (...) L'an dernier, Oxfam avait prédit que les 1 % possèderaient plus que le reste du monde en 2016. (...) En priorité, l'ONG appelle à mettre fin à l'ère des paradis fiscaux, qui a vu de plus en plus d'entreprises et de particuliers recourir aux centres offshore afin d'éviter de verser leur juste

contribution à la société. Cette pratique prive les États de précieuses ressources nécessaires pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. (...) Oxfam réclame des mesures de lutte contre les paradis fiscaux dans le cadre d'une attaque des inégalités sur trois fronts. Les mesures visant à récupérer les milliards de dollars escamotés dans les paradis fiscaux devront s'accompagner d'un engagement, de la part des gouvernements, d'investir dans la santé, les écoles et les autres services publics essentiels qui font une si grande différence dans la vie des plus démunis, surtout les jeunes et les femmes. » (Oxfam, *62 personnes possèdent autant que la moitié de la population mondiale*, 18 janvier 2016)

- L'Agence du revenu du Canada (ARC) a offert une amnistie à plus d'une vingtaine de riches clients du cabinet comptable KPMG qui les a aidés à cacher des millions de dollars à l'île de Man. Plus de 130 millions avaient été placés dans des sociétés-écrans enregistrées dans ce paradis fiscal selon un stratagème conçu par KPMG. Face à cela, l'avocat fiscaliste Duane Milot s'est exclamé «L'Agence du revenu semble dire aux Canadiens : si vous êtes bien nantis, on vous donne une deuxième chance, mais si vous ne l'êtes pas, vous êtes coincés.» et «Voilà exactement le genre de comportement du gouvernement qui mine la confiance du public envers le système, ce genre d'ententes secrètes. Tous devraient être traités également.» («Affaire KPMG : le fisc offre une amnistie secrète aux multimillionnaires», *ICI Radio-Canada*, 8 mars 2016)
- Pour l'année 2011, Statistique Canada relève que «24% des investissements directs canadiens à l'étranger avaient été effectués dans les 12 plus grands paradis fiscaux». En octobre 2015, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avançait que les pays membres étaient, chaque année, privés de 240 milliards de dollars américains de recettes fiscales. Il s'agit là de revenus considérables qui permettraient au gouvernement canadien soit de limiter le déficit anticipé, soit d'investir davantage pour faire face aux enjeux d'un développement économique juste et durable au service des besoins de la population canadienne, comme la lutte urgente contre les changements climatiques. (Tiré du site *Échec aux paradis fiscaux* en mars 2016)
- Les interventions de Revenu Québec depuis 2010 portant sur l'évasion fiscale ont permis au gouvernement de récupérer 1,5 milliards \$, dont 395,5 millions \$ en 2014. («Le fisc a récupéré 1,5 G \$ en 4 ans», *Journal de Montréal*, 15 juillet 2015)
- Montréal est «la 2^e métropole parmi les 20 plus grandes

d'Amérique du Nord pour la compétitivité du fardeau fiscal des entreprises, tous secteurs confondus». Elle a «le plus faible fardeau fiscal en Amérique du Nord pour les entreprises en recherche et développement, grâce aux taux d'imposition compétitifs et aux généreux crédits d'impôt offerts par les gouvernements du Canada et du Québec.» (Tiré du site *Montréal international* en mars 2016)

	4 ^e trimestre 2015	2015
TD	2,6 milliards \$	10 milliards \$
Banque Scotia	1,8 milliard \$	8 milliards \$
Banque BNP	1,9 milliard \$	7,2 milliards \$
BMO	1,2 milliard \$	4,4 milliards \$
CIBC	778 millions \$	3,6 milliards \$
BANQUE NATIONALE	350 millions \$	1,7 milliard \$
TOTAL des profits annuels :	34,9 milliards \$	

- De plus en plus d'études démontrent l'impact très néfaste sur les finances des États des transferts d'argent dans les paradis fiscaux. À titre d'exemple, Alain Deneault estime qu'en 2012, 155 milliards \$ reposaient à l'abri de l'impôt canadien. (Alain Deneault, *Paradis fiscaux : la filière canadienne*, Écosociété, 2014)
- Le taux d'imposition des plus fortunés au Québec est passé de 33 % en 1988 à 25,75 % en 2013.
- Les six grandes banques à charte canadiennes ont, une fois de plus, déclaré des profits faramineux en 2015 avec près de 35 milliards \$, soit environ 95 millions \$ par jour. Leurs bénéfices sont en hausse de 4,8 % comparativement à 2014 (voir le tableau ci-dessous). Ironie : au même moment, la banque Royale du Canada (10 milliards \$ de profits) a éliminé 528 postes à temps plein au sein de sa main-d'œuvre. (*Le Devoir*, 3 décembre 2015)
- Hydro-Québec indique, dans son rapport annuel 2015, que son «bénéfice net a franchi le cap des 3 G \$ pour une deuxième année de suite, s'établissant à 3 147 M \$.» Grâce à ce résultat, Hydro-Québec versera plus de 2,3 milliards \$ au gouvernement du Québec. (tiré du site d'Hydro-Québec, mars 2016). Et dire que les tarifs d'électricité sont encore en hausse!
- Et pour finir, une bonne nouvelle qui découle des interventions des mouvements sociaux des dernières décennies : le gouvernement Trudeau a abaissé le taux d'imposition de 22 % à 20,5 % pour la classe moyenne (2^e palier d'imposition – revenus imposables de 45 282 \$ à 90 563 \$) et a créé une nouveau palier d'imposition à



33% (au lieu de 29%) pour les particuliers dont le revenu dépasse 200 000 \$. Il faut faire encore mieux, mais reconnaissons cette avancée. De plus, il a élevé les montants déductibles pour du soutien à des organismes possédant un numéro de bienfaisance.

Encore aujourd'hui, nous sommes enclins à affirmer que la fiscalité doit être l'outil principal et la façon privilégiée de répartir la richesse

pour maintenir et bonifier nos programmes sociaux et nos services publics. Pourtant cet outil s'est affaibli au cours des trente dernières années. En effet, l'analyse des choix fiscaux et budgétaires des gouvernements en place démontre les effets négatifs de cet affaiblissement sur les populations rejointes par les organismes d'ACA : élargissement de l'écart entre les riches et les pauvres, coupures dans les programmes sociaux, tarification et privatisation de certaines composantes des services publics, etc.

Même le Fonds monétaire international (FMI) admettait, en octobre 2014, que ses directives portant sur des mesures d'austérité et les baisses d'impôt ont largement contribué à élargir le fossé entre les riches et les pauvres. Bien plus, le FMI suggère de « taxer les riches », « d'augmenter les dépenses publiques à visées sociales » et de « s'appuyer davantage sur une fiscalité plus progressive qui revendrait à imposer les plus riches ».

De façon très positive, nous constatons que les questions liées à la fiscalité et aux budgets gouvernementaux suscitent de plus en plus l'intérêt de la part des divers mouvements sociaux, dont les organismes d'ACA. Les personnes oeuvrant au sein de ces organismes sont davantage sensibilisées sur l'importance du rôle de ces questions ainsi que des impacts qu'elles ont sur la société. Ces questions sont intimement liées avec nos luttes pour l'obtention d'une société plus juste, plus équitable et plus respectueuse de l'environnement. Enfin, les personnes oeuvrant au sein des organismes d'ACA voient de plus en plus un lien étroit entre ces questions et leurs subventions, tant du gouvernement canadien que du gouvernement québécois.

Comme les dernières années, les interventions du RQ-ACA sur ces questions continuent de prendre racine dans deux grands axes principaux : l'intérêt de la population en général (par le biais des programmes sociaux - particulièrement ceux s'adressant aux plus démunis - et les services publics) et l'intérêt des organismes d'ACA comme agents

de changement social. C'est dans cette perspective d'analyse générale que le RQ-ACA intervient depuis quelques années sur ces questions.

Notre travail d'intervention se concrétise principalement par son adhésion à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (appelée aussi Coalition Main rouge) et à son comité « Solutions fiscales ». Ce travail est aussi réalisé par quelques interventions spécifiques du RQ-ACA en lien avec le dépôt des budgets ou autres annonces du gouvernement.

3. MOUVEMENTS SOCIAUX HORS ACA

Sur le plan international, la situation semble des plus chaotique et s'en aller dans tous les sens tant négatifs que positifs : ralentissement économique avec son lot de problèmes (chômage, pauvreté, etc.); augmentation des actes terroristes de tout acabits avec des impacts importants (déplacements massifs de population, montée du racisme et du repli sur soi, etc.); remontée de la droite politique un peu partout dans les pays occidentaux; développement de nombreuses et importantes mobilisations de différents mouvements sociaux contre l'application de mesures néolibérales (nommée de plus en plus austérité); mobilisations importantes sur des enjeux idéologiques et sociaux un peu partout dans le monde; etc. Bref, il semble que nous soyons à un tournant historique de notre « monde global ». La question est de savoir dans quelle direction cela nous mènera...

Cette situation sur le plan international a évidemment des impacts directs sur la situation au Canada et au Québec. Si la situation peut éventuellement s'améliorer avec l'arrivée des libéraux au pouvoir à Ottawa, il n'en demeure pas moins qu'aucune remise en question des fondements mêmes des politiques néolibérales n'est faite. En cela, les mouvements sociaux seront appelés à continuer d'exercer des pressions importantes et continues sur le gouvernement fédéral concernant plusieurs questions importantes sur lesquelles le mouvement d'ACA est aussi interpellé : environnement, solidarité internationale, immigration, pauvreté, assurance-chômage (oups, assurance-emploi...), pension de la sécurité de la vieillesse, etc. Plusieurs organismes d'ACA sont donc appelés à accorder une attention particulière aux politiques fédérales, incluant parfois des programmes de subventions à leur égard.

La Coalition Pas de démocratie sans voix (PDSV)

a joué un rôle intéressant au Québec afin d'alimenter les différents mouvements sociaux en termes d'information sur les orientations idéologiques du gouvernement Harper et de sensibilisation du public en général des impacts néfastes des décisions de cet ex-gouvernement. Cette coalition continuera son travail sous forme de veille et d'analyses afin de suivre les orientations et politiques du nouveau gouvernement libéral à Ottawa.

Au Québec, plusieurs luttes et mobilisations importantes ont eu lieu en 2015-2016 : négociation des syndiqué-e-s du secteur public et parapublic et des administrations municipales, enjeux environnementaux, lutte contre les coupes aux centres à la petite enfance (CPE), mouvement citoyen pour sauver les écoles publiques, etc. De plus, nous ne pouvons passer sous silence la mobilisation historique du mouvement d'ACA avec son sommet des 2 et 3 novembre 2015. (Voir la section « L'ACA et la conjoncture »).

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (Coalition Main rouge) continue à exercer un rôle majeur dans la mobilisation unitaire des mouvements sociaux. Le leadership de cette coalition se fait sentir de différentes façons : interventions régulières dans les médias, réalisation des mobilisations sur le plan régional par des coalitions larges (équivalent de la coalition nationale), influence marquante des « solutions fiscales » mises de l'avant par cette coalition, etc. Rappelons que le travail colossal de cette coalition repose sur les épaules des quelques organismes membres puisqu'elle

ne dispose d'aucune permanence pour assurer un soutien minimal. Le renforcement de cette coalition luttant contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard s'avère des plus primordiales, particulièrement sur le plan régional puisque les regroupements régionaux demeurent les pistes d'atterrissage des mobilisations dites nationales. En ce sens, le RQ-ACA en appelle à l'ensemble des organismes d'ACA afin qu'ils rejoignent les coalitions régionales ou, minimalement, participent aux activités que celles-ci organisent.

Cette coalition a organisé une multitude d'interventions médiatiques ainsi que plusieurs mobilisations importantes depuis sa naissance, et ce, un peu partout au Québec avec la complicité des organismes régionaux. 2015-2016 n'a pas fait exception avec plusieurs mobilisations dont un comité d'accueil du ministre des Finances, Carlos Leitão, devant l'hôtel Bonaventure (30 mars 2015), une mobilisation dans le cadre du 1^{er} mai *Riposte générale! Contre l'austérité, pour la redistribution de la richesse*, une manifestation unitaire Saccage austère – Réplique populaire (28 novembre 2015), une *Semaine d'action – Pour un meilleur partage de la richesse* (du 21 au 27 février 2016) et une occupation des bureaux de Revenu Québec pour dénoncer l'amnistie donnée à des riches clients de la firme compte KPMG (31 mars 2016).

La contribution du RQ-ACA à la mobilisation contre les mesures d'austérité du gouvernement Couillard passe principalement par une implication dans la Coalition Main rouge.

ACA ET CONJONC- TURE



1. MOBILISATION

Plusieurs campagnes et mobilisations découlant de problématiques diverses touchant les populations rejointes par les organismes d'ACA ont eu lieu en 2015-2016 : logement, pauvreté/aide sociale, santé/services sociaux, environnement, conditions des femmes, alphabétisation, solidarité internationale, etc.

Ces différentes interventions et mobilisations démontrent la vitalité du mouvement et sa capacité d'intervenir sur les plans social et politique. Il faut dire que les différentes politiques, lois et règlements adoptés et appliqués par les gouvernements ont contribué à affermir cette remobilisation et, jusqu'à un certain point, à consolider une « repolitisation » des organismes d'ACA. Devant l'intransigeance du gouvernement Couillard à appliquer son programme d'austérité (oups, de rigueur budgétaire...), nous aurions pu assister à un refroidissement des ardeurs de changement social au sein de notre mouvement. La réalité a été toute autre! Cette situation ne peut qu'être porteuse d'espoir pour les prochaines années!

Sur le front de la reconnaissance et du financement des organismes d'ACA, nous ne pouvons passer sous silence l'éclatant succès de la mobilisation historique des 2 et 3 novembre 2015 avec la fermeture de plus de 1400 organismes et la participation de dizaines d'autres aux nombreuses et diverses mobilisations réalisées un peu partout au Québec. Cette mobilisation a été l'heureux fruit d'une union ponctuelle de deux campagnes au sein du mouvement d'ACA : *Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire* (portée par la TRPOCB et la CTROC / santé et services sociaux) et *Les droits, ça se défend!* (portée par le RODCD / défense collective des droits). Cette mobilisation a eu un effet d'entraînement pour d'autres composantes du mouvement d'ACA et les a

interpellées sur la nécessité d'une lutte unitaire dans les prochaines années.

À la lumière des orientations gouvernementales actuelles (révision de programmes et coupures budgétaires), les membres du RQ-ACA, lors d'une assemblée générale extraordinaire (AGE) en janvier 2015, ont voté la tenue d'une campagne parapluie (harmonisation, agendas communs, etc.) dont l'un des objectifs importants était d'assurer la cohésion du mouvement d'ACA. Lors de l'AGA de mai 2015, les membres ont confirmé la nécessité de tenir la campagne « L'action communautaire autonome – Actions gouvernementales exigées! ». Une des activités importantes de cette campagne en 2015-2016 a été sans contredit la tenue d'audiences de la Commission populaire pour l'ACA, visant à recueillir des témoignages et des mémoires sur l'impact positif des organismes d'ACA dans leur milieu ainsi que leurs doléances générales. À la suite de la décision de l'AGE de janvier 2015, un groupe de travail s'est formé et des travaux importants ont été effectués pour préparer les différents éléments de cette campagne : thème, visuel, planification des audiences de la commission (questionnaire, commissaires, rédaction du rapport, etc.).

Les travaux découlant de la commission ont demandé des ressources importantes, mais ont aussi donné des résultats très intéressants : 13 audiences un peu partout au Québec, participation de 1 136 personnes, dépôt de 278 mémoires. Cet exercice a permis au RQ-ACA d'entendre directement la réalité que confrontent les groupes de bases et ainsi prendre le pouls de ceux-ci un peu partout au Québec. Le rapport de cette commission soutiendra les démarches de représentation du RQ-ACA et de l'ensemble du mouvement auprès des décideurs publics et alimentera les activités de mobilisations et de pressions qu'exercera le mouvement d'ACA dans les prochaines années. Cette activité majeure a contribué à l'augmentation du sentiment d'appartenance de dizaines d'organismes à l'action communautaire autonome, à un rapprochement entre les différentes composantes du RQ-ACA (particulièrement sur le plan régional), à une visibilité accrue du mouvement d'ACA et du RQ-ACA à travers les médias d'information régionaux, etc.

De façon schématique, nous pourrions représenter la situation dans laquelle se retrouve les organismes d'ACA en lien avec les différentes mesures néolibérales (austérité, réingénierie ou autre appellation) dans le tableau suivant.

TABLEAU SYNTHÈSE de la situation en développement pour les organismes d'ACA

*(basé essentiellement sur les audiences de la Commission pour l'ACA tenues
de septembre 2015 à février 2016)*



CITATIONS TIRÉES DE MÉMOIRES DÉPOSÉS À LA COMMISSION POPULAIRE POUR L'ACA EN 2015-2016

« L'obsession de l'État pour l'équilibre budgétaire amène de nombreuses personnes à perdre l'équilibre. La quête effrénée du déficit zéro, ce n'est pas qu'un truc comptable. C'est des vies gâchées, des ailes coupées, des espoirs déçus. Le mot "austérité" n'est pas qu'un mot. Il a de nombreux visages. Des gens pris à la gorge par les mesures d'austérité, on en voit défiler tous les jours. »

UN GROUPE POPULAIRE

« Tenons-nous le pour dit : l'autonomie des organismes communautaires, c'est non-négociable. On y tient. Nous ne sommes pas le réseau de santé publique; nos pratiques sont différentes et nos missions aussi. Nous ferons tout ce qu'il faut pour conserver notre identité! "[Le gouvernement] méprise notre action, l'action communautaire autonome, qui doit encore et toujours ré-argumenter sur sa pertinence!". »

UN CALACS

En complément, sachiez qu'en tant qu'employeurs, les organismes communautaires constituent une part importante de l'économie québécoise, tant au niveau local, régional ou national :

« ... Le secteur communautaire subventionné représente à lui seul près de 1,3 % des emplois, ce qui en fait un secteur plus important que l'agriculture, par exemple. » Cette proportion « représente la moitié de l'emploi du secteur des services aux entreprises et plus du tiers de celui des transports et de l'entreposage. »

SOURCE L'importance économique de l'action communautaire et bénévole au Québec - note de recherche, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 17 avril 2014, en ligne à www.rq-aca.org/wp-content/uploads/notemess2014_importance-communautaireqc.pdf

Découlant de la mobilisation historique des 2 et 3 novembre dernier, des mobilisations de différentes composantes du mouvement d'ACA et des activités du RQ-ACA (campagne, commission, représentation politique), une rencontre convoquée par le RQ-ACA s'est tenue le 15 mars dernier afin d'échanger sur la possibilité d'une « mobilisation unitaire ». Vingt-deux (22) personnes provenant de quinze (15) regroupements membres et deux regroupements non membres y ont participé.

Les personnes présentes se sont entendues pour mettre sur pied un comité de coordination pour mener une campagne unitaire du mouvement d'ACA dans les prochaines années. Les principales revendications portées toucheront les mesures d'austérité, la reconnaissance du mouvement d'ACA comme moteur du progrès social ainsi que le financement des organismes d'ACA (incluant l'indexation). Lorsque vous lirez ces lignes, le comité de coordination aura entrepris ses travaux pour préciser les contours du type de mobilisation souhaité ainsi qu'un échéancier pour sa réalisation. Une présentation est prévue sur cette question lors de l'assemblée générale annuelle du RQ-ACA de mai 2016. Cette mobilisation unitaire représentera un grand défi pour le mouvement d'ACA, en premier chef pour le RQ-ACA.

Évidemment, il est toujours difficile et hasardeux de bien cerner l'état du mouvement communautaire en général et du mouvement d'ACA en particulier. Depuis toujours, ces mouvements sont tour à tour remplis de solidarité, de contradictions et de tensions s'exprimant de façon plus ou moins intense selon différentes périodes historiques. Différences d'ordre idéologique, organisationnel, de stratégies de collaboration/confrontation par rapport à l'État ou de nos rapports avec les autres composantes des mouvements sociaux, celles-ci peuvent constituer autant de richesses que d'obstacles à l'unité d'action au sein même de notre mouvement. Si nous sentons un vent de solidarité et de convergence se développer, le mouvement d'ACA ne peut faire l'économie de discussions ouvertes et approfondies sur l'état de notre mouvement.

2. LIENS AVEC LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS

Un interlocuteur privilégié?

Le mandat principal du RQ-ACA étant la reconnaissance et le financement de l'ACA, les interventions se sont multipliées en ce sens. Une des facettes importantes de ces interventions découle des mandats votés lors des assemblées générales, en particulier le fait d'interpeler les instances politiques, en premier chef le premier ministre du Québec. Le RQ-ACA a continué à réclamer une rencontre avec le premier ministre. Si nous avions rencontré une de ses conseillères l'an dernier, nous avons dû reprendre l'exercice cette année avec M. François White en novembre 2015, puis avec son remplaçant, M. Jonathan Hamel en avril 2016. Ces différents changements rapides ne nous facilitent certes pas la tâche! Même si ces personnes se montrent très ouvertes à nos demandes sur quelques dossiers et que ces rencontres peuvent contribuer à entrouvrir les portes à une rencontre avec le premier ministre, la réalité est qu'aucune rencontre n'a encore eu lieu...

Cette situation nous amène à constater le peu de reconnaissance accordée par le gouvernement Couillard au mouvement d'ACA. Il semble que ce constat est partagé par plusieurs membres, et ce, à la lumière de leurs relations avec leur ministère respectif.

Du côté du MTESS, la situation devient de plus en plus problématique avec les changements constants de ministre : Sam Hamad (avril 2007 à août 2010) > Julie Boulet (août 2010 à septembre 2012) > Agnès Maltais / PQ (septembre 2012 à avril 2014) > François Blais (avril 2014 à février 2015) > Sam Hamad (février 2015 à janvier 2016) > François Blais (depuis janvier 2016). Pour complexifier quelque peu la situation, mentionnons qu'il y a actuellement deux ministres au MTESS : François Blais est ministre à l'Emploi et à la Solidarité sociale et Dominique Vien est ministre responsable du Travail.

Le RQ-ACA a obtenu une rencontre avec le ministre Hamad le 30 novembre 2015. Malheureusement, celui-ci n'a pas donné suite à nos demandes avant son transfert vers le Conseil du trésor en

janvier 2016. À la suite de sa nomination à la fin janvier 2016, l'ex-nouveau ministre, François Blais, a répondu positivement à une demande de rencontre le 15 avril 2016. Aura-t-elle eu lieu lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle; espérons-le! Nous avons aussi rencontré son nouveau conseiller politique, M. Pier-Luc Lévesque le 4 mars dernier.

Un financement plus que précaire

Le dossier du financement a connu une certaine stagnation en général et subi quelques reculs : maintien du sous-financement chronique, non-indexation ou indexation partielle seulement, aucune nouvelle somme pour du développement (incluant le financement d'organismes en attente de financement). Si le gouvernement n'a pas effectué de coupures tous azimuts dans le financement des organismes d'ACA, certains secteurs ont quand même été affectés, notamment les organismes environnementaux et les centres communautaires de loisir. Rappelons aussi les coupures « indirectes » (mais directes pour les organismes!) découlant de la fin de certaines structures régionales, telles les Conférences régionales des élus et les Forums jeunesse. Plusieurs organismes d'ACA bénéficiaient d'un soutien financier de ces structures sous forme de projets.

Au sein du MTESS/SACAIS, les protocoles d'entente seront renouvelés pour une période de trois ans à partir d'avril 2016, contrairement aux 18 mois du précédent protocole, pour les organismes concernés (principalement en défense collective des droits, les CDC et le RQ-ACA).

Une politique en action communautaire sous surveillance

Si la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire a été adoptée depuis déjà près de 15 ans, nous devons constater qu'elle est appliquée de façon très aléatoire dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, sinon carrément ignorée. Peu de développement a eu lieu ces dernières années quant à son application, et ce, malgré les nombreuses demandes des regroupements vis-à-vis de leur minis-

tère respectif, du RQ-ACA auprès des différentes instances politiques (incluant au bureau du premier ministre) et, faut-il le souligner, les interventions du SACAIS en ce sens.

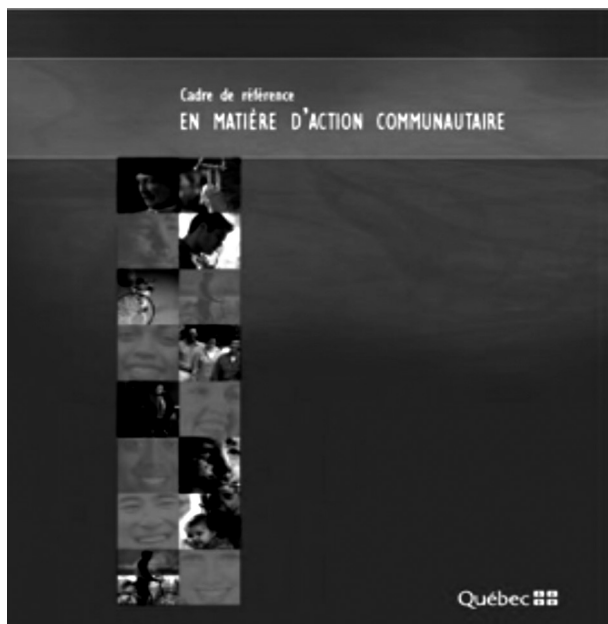
Soulignons que la mise à jour des données sur le financement gouvernemental de l'action communautaire pour les années 2012-2013 et 2013-2014 n'a été dévoilée qu'en septembre 2015. Il s'agit pourtant de données primordiales pour effectuer nos propres analyses. Leur production tardive ralentit nos travaux sur le portrait de la situation du soutien financier gouvernemental.

Enfin, rappelons que le RQ-ACA, en collaboration avec ses membres, s'est doté de données afin d'établir le montant global à revendiquer auprès du gouvernement du Québec. Cet exercice demande une collaboration étroite avec l'ensemble des membres et se peaufinera d'année en année.

Un plan d'action gouvernemental en suspens

À l'automne 2013 et à l'hiver 2014, une consultation en vue de l'adoption d'un nouveau plan d'action gouvernemental en action communautaire et bénévole pour 2014-2019 a été effectuée par le MTESS. Malgré plusieurs réserves importantes et le fait d'avoir été bousculé par un échéancier trop serré imposé par le ministère lors de cette consultation, le RQ-ACA y a participé de bonne foi. Sans avoir obtenu officiellement les résultats de cette consultation, il semble que le Comité interministériel de l'action communautaire et le SACAIS aient déposé un projet de Plan d'action au ministre Blais à l'automne 2014. Depuis, les changements de ministre au MTESS ainsi que l'atteinte du fameux déficit zéro semblent être deux éléments majeurs dans le retard à l'adoption d'un Plan d'action en matière d'action communautaire.

Quoi qu'il en soit, le RQ-ACA a réitéré à maintes reprises l'importance et l'urgence d'un tel plan d'action. De plus, le RQ-ACA a réitéré sa demande en vue d'obtenir le projet du plan d'action déposé au ministre avant qu'il ne soit adopté officiellement, et ce, pour être en mesure d'émettre nos commentaires et suggestions.



Un Cadre de référence qui n'en finit toujours pas d'aboutir

Depuis janvier 2010, le RQ-ACA a contribué à des travaux conjoints avec le SACAIS pour mettre à jour le Cadre de référence en matière d'action communautaire adopté par le gouvernement en 2004. Une bonne collaboration a généralement eu cours pendant ces travaux conjoints, et ce, malgré des divergences de points de vue sur quelques questions importantes. Rappelons que le SACAIS porte aussi les positions de Comité interministériel de l'action communautaire dans le cadre de ces travaux.

Pourtant, ce dossier sème une grande insatisfaction, pour ne pas dire une lassitude, parmi les membres du RQ-ACA. Ayant débuté il y a déjà six ans, des travaux se sont poursuivis jusqu'à l'automne 2014 sur différents aspects de ce Cadre de référence. En suivi de ces travaux, le Comité interministériel de l'action communautaire et le SACAIS ont déposé un projet pour une nouvelle version du Cadre de référence au ministre Blais en décembre 2014. Malheureusement, les changements de ministre au MTESS, accompagnés de nouvelles nominations de conseillers politiques, semblent être l'un des éléments majeurs dans le retard pour l'adoption d'une nouvelle version de ce Cadre de référence. Le RQ-

ACA a donc rencontré à tour de rôle ces personnes pour les sensibiliser entre autres sur cette question. Le RQ-ACA a constamment rappelé sa demande d'obtenir le projet de Cadre de référence qui sera déposé au ministre avant qu'il statue sur celui-ci, et ce, pour une ultime consultation (tout en constatant les éléments retenus ou non).

Lors des rencontres conjointes DGAAC/SACAIS/RQ-ACA*, la délégation du RQ-ACA est tout même intervenue sur quelques questions « corolaires » soumises par les instances du MTESS, dont la notion de regroupement et la définition d'activité politique dite partisane. Ces questions font encore l'objet de discussions entre le ministère, le RQ-ACA et d'autres regroupements concernés, dont le RODCD et la TNDCD.

3. AUTRES DOSSIERS

PPP sociaux et philanthropie

C'est principalement par l'entremise de sa participation à la Coalition Non aux PPP sociaux que le RQ-ACA s'est impliqué dans le dossier des PPP sociaux et de la philanthropie.

La Coalition a accueilli favorablement le non-renouvellement des partenariats entre la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) et le gouvernement du Québec, mais s'est aussi inquiétée du sort qui sera réservé aux initiatives déjà en place et à l'utilisation des fonds dégagés par la fin des ententes. La demande de rencontre auprès des ministères concernés a essuyé un refus sous prétexte que l'annonce du non-renouvellement était trop récente.

La Coalition a toutefois pu entendre le point de vue de la FLAC lors d'une rencontre qui s'est déroulée le 29 septembre 2015. Celle-ci a indiqué vouloir poursuivre sa mission de la prévention de la pauvreté par la réussite éducative, mais sans le fardeau des exigences gouvernementales associées à des PPP.

* La Direction générale adjointe à la solidarité et à l'action communautaire (DGASAC) a été créée en avril 2015 regroupant le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), la Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et action communautaire (DPLPAC) et le Secrétariat Entraide.



La FLAC fait notamment partie du Projet impact collectif (PIC) où de grandes fondations familiales s'engagent auprès de Centraide du Grand Montréal à investir 17 M \$ sur cinq ans pour réduire la pauvreté dans les quartiers montréalais. Le RQ-ACA s'est joint à d'autres membres de la Coalition Non aux PPP sociaux pour réagir à l'annonce de la création du PIC et s'inquiéter de l'arrivée massive du secteur privé dans le développement social et la lutte à la pauvreté. Ce sujet est d'ailleurs l'objet d'un grand débat organisé par la Coalition avec l'Institut Santé et société de l'UQAM le 28 avril 2016 sous le thème *De la lutte à la gestion de la pauvreté : quand la philanthropie s'en mêle*.

Le travail d'intervention a porté fruit puisque le 14 mars 2016, la FLAC faisait l'objet d'un excellent reportage du journaliste de ICI Radio-Canada télé, Hugo Lavallée. Ce dernier a, entre autres, mis à jour la faible proportion des sommes des PPP sociaux directement investies sur le terrain et la lourdeur des processus administratifs.

Le RQ-ACA a aussi critiqué fermement le soutien gouvernemental accordé à la Fondation du Dr Julien (22 millions \$ sur cinq ans, pouvant aller

jusqu'à 60 millions \$) en cette période d'austérité où les organismes communautaires peinent à survivre faute de subvention adéquate. Une lettre a également été envoyée au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada pour questionner le rôle de Radio-Canada dans le support à la guignolée de cette fondation, à travers l'émission « Samedi et rien d'autre ». La critique a fait son chemin, puisque sont apparues d'autres critiques dans les médias et des journalistes ont commencé à fouiller le dossier.

Lobbyisme

Le dossier du lobbyisme fait l'objet d'une attention particulière au RQ-ACA depuis deux ans, et ce, compte tenu de l'impact potentiel de l'application des recommandations du commissaire au lobbyisme et du projet de loi qui s'en est suivi.

En plus de rencontrer des membres du cabinet du ministre Fournier, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques (5 mai 2015), le RQ-ACA a aussi rencontré Mathieu Santerre, président de l'Association québécoise des lobbyistes, et Jonathan Gagnon, vice-président (27 avril 2015).

Nos pires appréhensions ont été confirmées par le dépôt, le 12 juin 2015 par Jean-Marc Fournier, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, du projet de loi 56 intitulé *Loi sur la transparence en matière de lobbyisme*. Ce projet de loi vise, entre autres, à assimiler tous les organismes sans but lucratif (OSBL) à des lobbyistes.

À l'instar d'un grand nombre d'organismes, le RQ-ACA a écrit aux membres de la Commission des institutions pour demander une consultation large sur le projet de loi 56. La consultation s'annonçait toutefois limitée à 54 groupes, comme nous l'avait écrit un conseiller politique du ministre Fournier.

Les membres du RQ-ACA ont été convoqués en octobre à une rencontre destinée à développer une stratégie de mobilisation pour contrer ce projet de loi. Dix membres étaient présents. Cependant, coup de théâtre le 25 novembre : le ministre Fournier re-

porte la consultation et demande au Commissaire au lobbyisme de rencontrer les OSBL concernés par le projet de loi et de procéder à une étude sur leur assujettissement à la loi. Le RQ-ACA, comme 53 autres organismes, a fait valoir son point de vue auprès du Commissaire au lobbyisme le 12 février 2016. Le commissaire a prévu remettre son rapport à la nouvelle ministre responsable du dossier, Rita de Santis, en avril 2016.

Recherche sur l'autonomie de l'action communautaire

La démarche de réflexion sur l'autonomie de l'action communautaire, entreprise en 2012 à l'instigation de la revue *Nouvelles pratiques sociales*, a mené à l'obtention d'une aide financière du Service aux collectivités de l'UQAM en mars 2015. Le RQ-ACA et le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) en sont les organismes demandeurs. Le travail de recherche était effectué par Audréanne Campeau, étudiante à la maîtrise, et supervisé par les professeurs en travail social de l'UQAM, Michel Parazelli et Louis Gaudreau. Les travaux allaient bon train jusqu'au déclenchement de la grève, en décembre 2015, du Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM (SÉTUE), dont fait partie Audréanne Campeau. Les négociations ont finalement abouti à la fin mars 2016 à un règlement du conflit, ce qui permettra la relance du travail de recherche.

Tarification dans les organismes d'ACA

En 2014, le RQ-ACA se joignait à la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) pour inviter les organismes d'ACA à remplir un sondage sur leurs pratiques de tarification d'activités et/ou de services. Près de 1000 organismes ont répondu au sondage. Le sondage étant conçu avec des questions ouvertes, l'analyse des résultats du sondage a été fastidieuse et a été ponctuée de plusieurs rencontres par Skype (efficaces et collaboratives) entre les représentantes de la CTROC et du RQ-ACA. Ce dernier était représenté par Lorraine Desjardins de la Fédération des associations de familles monoparentales et re-

composées du Québec et de Céline Métivier, agente de recherche au RQ-ACA.

Les travaux du comité de travail sur la tarification (quatre rencontres et plusieurs échanges courriels) ont mené à la production d'un diaporama sur les résultats du sondage. Le RQ-ACA a présenté ces résultats lors d'un séminaire le 18 février 2016 et a soumis à la réflexion les enjeux que soulèvent les réponses recueillies. La portée des résultats du sondage, ne serait-ce que sur les justifications à la tarification, force le RQ-ACA à la prudence. En sens, les membres sont invités à poursuivre la discussion dans leur secteur.

Réforme du droit associatif

Depuis les années 1990, les différents gouvernements visent à réaliser une réforme du droit associatif, mais se heurtent à la résistance d'une bonne partie des OSBL québécois. La situation s'est clarifiée par deux consultations gouvernementales formelles sur des projets de modification au droit associatif en 2004-2005 et en 2008-2009. Ces projets de réforme ont été largement rejetés par les organismes ayant participé à la consultation. Par la suite, le dépôt d'un projet de loi et la tenue d'une commission parlementaire prévue initialement à l'automne 2010 ont été reportés à quatre reprises.

Lors d'une rencontre du RQ-ACA avec le conseiller politique du ministre des Finances tenue en janvier 2013, le document confidentiel déposé reprenait essentiellement les mêmes orientations mises de l'avant depuis 2014. Une des manœuvres pour faire taire l'opposition (où l'amadouer, c'est selon) a été d'introduire deux types d'organismes dans une même loi : les « organisations collectives à but non lucratif » et les « organisations privées à but non lucratif ». Avec l'élection du gouvernement libéral en avril 2014, le RQ-ACA a demandé à quelques reprises une rencontre avec le ministre des Finances, responsable de ce dossier. Actuellement, aucune rencontre n'est à l'agenda.

En ce sens, les membres du RQ-ACA, lors de l'AGA de mai 2014, ont adopté une proposition à l'effet « que le RQ-ACA effectue, en 2014-2015, une démarche de consultation interne sur des balises

d'un projet de loi à soumettre au gouvernement portant sur la reconnaissance juridique des OBNL québécois ». Le comité OSBL, en collaboration avec le conseil d'administration, a produit un document en ce sens et l'a soumis aux membres le 1^{er} avril 2015 pour consultation en 2015-2016 (et non, ce n'était pas un poisson d'avril !). Cette consultation visait à clarifier pour quel type d'organismes nous devrions nous battre (OSBL en général, action communautaire et/ou ACA) ainsi que les balises d'un projet de loi à soumettre au gouvernement. Cette démarche de consultation devait aboutir à une assemblée générale spéciale en décembre 2015.

En conformité avec cette démarche, l'essentiel des énergies a été mise cette année au suivi de la consultation interne sur le droit associatif. Compte tenu de la conjoncture, la seule question abordée lors de l'assemblée générale extraordinaire de décembre 2015 a été de se demander à qui devrait s'adresser la nouvelle loi portant sur le droit associatif. Lors de cette assemblée, les membres ont exprimé leur désir de reporter la prise de décision sur cette question ainsi que sur l'ébauche de projet de loi soumis à la consultation. Évidemment, advenant le dépôt d'un projet de loi par le gouvernement, un processus de consultation interne sera enclenché.

Numéro de bienfaisance

Depuis déjà quelques années, le gouvernement Harper a fait des pressions pour que Revenu Canada examine de plus près les organismes un peu plus « dérangeants ». Le changement de gouvernement à l'automne 2015 au fédéral a possiblement entrouvert une porte pour des éventuels changements sur cette question. La nouvelle ministre du Revenu Canada et responsable de ce dossier, Diane Lebouthiller, a émis un communiqué le 20 janvier 2016 portant sur « la fin du programme de vérification des activités politiques des organismes de bienfaisance ».

Du même souffle, le communiqué soulignait que la ministre a pris « l'engagement de mobiliser les principaux intervenants du secteur et demandé à la Direction des organismes de bienfaisance de l'ARC de trouver des façons de préciser davantage les règles régissant la participation d'un organisme de bienfaisance enregistré à des activités politiques. Les détails des consultations seront communi-

qués au fur et à mesure qu'ils seront disponibles ». Prenant acte de cette situation, le RQ-ACA a fait parvenir une lettre le 1^{er} février 2016 pour lui signifier nos attentes et lui demander une rencontre. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes toujours en attente d'une réponse positive à notre demande.

Le RQ-ACA accueille favorablement la tenue d'une consultation sur la question des « activités politiques » des organismes possédant un numéro de bienfaisance. Ayant développé une préoccupation particulière sur cette question depuis quelques années déjà, le RQ-ACA a clairement émis le souhait de participer activement à cette consultation.

Rappelons qu'à de nombreuses reprises, le RQ-ACA a demandé l'intervention du gouvernement du Québec auprès du gouvernement fédéral, en plus de demander la création d'un comité de réflexion avec des instances gouvernementales (Finances, MTESS, SAIC) et des regroupements nationaux d'action communautaire et d'action communautaire autonome, dont le RQ-ACA. Le gouvernement n'a pas encore répondu à cette demande maintes fois renouvelée.

Assurances collectives



Si des démarches sont en cours depuis octobre 2012 pour évaluer la possibilité de doter le mouvement communautaire d'un régime d'assurances collectives, des interventions limitées ont été de mise cette année. Rappelons que ces démarches ont été initiées par la TNCDC, qui a invité des regroupements nationaux à s'y joindre. Le RQ-ACA a répondu positivement à cet appel en joignant le comité d'encadrement de la démarche composé de la TNCDC, de Relais-femmes et du Service aux collectivités de l'UQAM.

Rappelons que le RQ-ACA a reçu un mandat de ses membres pour s'impliquer sur cette question principalement par une participation au sein du comité d'encadrement. Cet engagement repose essentiellement sur des préoccupations visant à améliorer les conditions de travail des salarié-e-s des organismes d'ACA tout en diminuant les coûts rattachés à un tel régime.

Étant donné que la TNCDC a obtenu un soutien financier du SACAIS/MESS (PSISC) pour ce projet, différentes activités ont été réalisées par ce regroupement : questionnaire adressé à l'ensemble des organismes d'ACA et compilation des réponses, travaux pour dresser une esquisse d'un potentiel régime d'assurances collectives s'adressant spécifiquement aux organismes d'action

communautaire, réalisation d'un site internet, tournée d'informations, etc. La démarche actuelle se trouve à une nouvelle étape. Cette année a été particulièrement consacrée à effectuer des démarches auprès du ministre des Finances, responsable de cette question, visant à obtenir une dérogation pour la création d'un OSBL dédié exclusivement à négocier l'obtention d'assurances collectives pour les salarié-e-s des organismes communautaires. Actuellement, les informations obtenues nous laissent croire que cette demande a été reçue positivement au sein du ministère des Finances. À suivre...

Parallèlement, une ébauche de règlements généraux pour un futur OSBL sur cette question a aussi fait l'objet de discussions.

Participation des personnes handicapées à la vie associative des organismes d'ACA

Le RQ-ACA a entrepris, en collaboration avec la COPHAN et l'AQRIPH, une démarche concernant la possibilité que le gouvernement dégage des sommes afin de soutenir la participation des personnes handicapées à la vie associative des organismes d'ACA.

Dans cette optique, un projet visant à effectuer une évaluation des besoins potentiels en ce qui concerne cette question et de dégager des pistes possibles de solutions a été présenté en décembre 2013 dans le cadre PSISC – Volet action communautaire et action bénévole sous la responsabilité du SACAIS/MESS. Après quelques rebondissements, surprise : le projet a été accepté en août 2015 tel que présenté, mais dans le cadre du Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole – Volet soutien financier à des recherches et des études en lien avec la mise en œuvre de la politique gouvernementale avec un apport financier de 30 000\$. Les travaux sont actuellement en cours avec la collaboration de Francis Fortier de l'Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS).

Le projet devrait se terminer en décembre 2016 avec le dépôt des résultats d'un sondage à venir et les recommandations du comité d'encadrement.

Main-d'œuvre au sein du mouvement communautaire

Lors de l'AGA du RQ-ACA de mai 2014, les membres ont appuyé la décision du conseil d'administration de devenir membre du Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CS-MO-ÉSAC) et de siéger à son conseil d'administration. Notre représentante, Céline Métivier, a été réélue lors de leur assemblée générale annuelle tenue en octobre 2015.

Cette décision découle d'une volonté d'être davantage présent et visible aux instances traitant de dossiers liés à l'ACA, notamment dans ce cas précis du dossier de l'emploi et des conditions de travail dans les organismes communautaires. Cette participation s'avère positive, notre présence au CA du CSMO-ÉSAC depuis octobre 2013, a permis de prendre connaissance d'informations fort pertinentes à transmettre aux membres du RQ-ACA, de contribuer aux différentes réflexions avec un point de vue ACA et de développer et/ou de consolider nos relations avec différents réseaux, autant syndical que coopératif, en économie sociale, en employabilité.

WikiACA.org



L'année 2015 a vu surgir un nouveau projet visant à développer une plus grande visibilité pour l'action communautaire autonome (ACA). Il s'agit de la création d'un WikiACA, c'est-à-dire d'une encyclopédie collaborative en ligne à l'image du concept de Wikipédia, mais centrée sur l'ACA. Le RQ-ACA s'est joint à ce projet initié par la Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF) et pour lequel il a reçu une subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le projet est bien avancé. Le lancement officiel est prévu en octobre 2016, dans le cadre de la Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome.

VIE INTERNE DU RQ-ACA



1. VIE ASSOCIATIVE ET PARTICIPATIVE

La stabilité du membership du RQ-ACA ne peut que nous réjouir et démontre la volonté du mouvement d'ACA de se regrouper pour faire entendre sa voix et pour défendre ses intérêts tout en renouvelant l'importance de maintenir le RQ-ACA comme étant son représentant légitime.

Étant dans la troisième et dernière année de l'application du plan d'action triennal 2013-2016, incluant les ajouts faits lors des AGA 2014 et 2015 et des assemblées générales extraordinaires, les nombreuses activités et interventions découlant des mandats votés par les membres viennent concrétiser le travail en conséquence.

Nous tenons à souligner l'implication de 29 personnes provenant de 25 regroupements ou organismes nationaux membres au sein des comités et groupes de travail ainsi qu'au conseil d'administration. Leur apport à la vie associative et aux travaux du RQ-ACA demeure des plus importants et stimulants. Un des défis pour le RQ-ACA est de développer une plus grande participation et un sentiment d'appartenance accrue des membres moins actifs au sein du RQ-ACA.

La stabilité au sein du conseil d'administration est à souligner, et ce, à la suite de deux années plus difficiles à cet égard. L'important travail effectué par ses membres demeure une contribution essentielle pour le RQ-ACA. Le temps demandé pour s'approprier adéquatement les nombreuses questions abordées, ainsi que le temps accordé aux rencontres, fait en sorte que les énergies demandées aux membres du CA sont exigeantes. Malgré cela, nous rappelons que le CA demeure un espace intéressant et stimulant pour mieux saisir les questions traversant notre mouvement tout en étant un lieu décisionnel,

entre autres, pour l'application des orientations votées par les membres lors des assemblées générales. Le rôle du CA est également d'assurer une vie démocratique saine de l'organisation tout en assurant une bonne gestion de celle-ci.

Plusieurs éléments doivent être pris en compte dans la conjoncture interne au mouvement d'ACA : changements réguliers des personnes répondantes au RQ-ACA au sein même des organismes membres (personne à la direction ou autres); diminution des ressources financières résultant en une diminution des ressources humaines; ressources des membres consacrées à lutter contre l'austérité (largement ou sur le terrain de leur mandat); certains dossiers traités par le RQ-ACA jugés non prioritaires par certains membres; interventions ne donnant pas suffisamment de résultats concrets; etc.

En terminant, soulignons qu'une pratique fait tranquillement son petit bonhomme de chemin : une rencontre «RQ-ACA 101» a lieu généralement avec les nouvelles direction/coordination des regroupements membres et/ou avec la personne qui est répondante auprès du RQ-ACA. Une pratique qui semble plaire et qui contribue à rapprocher davantage les membres.

2. VISIBILITÉ ET SNV-ACA

Le RQ-ACA a maintenu un minimum de visibilité cette année malgré la difficulté d'être couvert par les grands médias traditionnels nationaux et les changements survenus au poste communication de l'organisme.

Deux faits intéressants à souligner : la tournée de la Commission populaire pour l'ACA a permis au RQ-ACA de percer dans quelques médias régionaux et de connaître une augmentation accrue des visites sur sa page Facebook.

Le nombre d'interventions auprès des médias

est demeuré relativement stable avec la parution de 21 communiqués ou lettres ouvertes. Et c'est sans compter notre participation active à l'élaboration de communications effectuées au sein de certaines coalitions dont nous faisons partie, telles que Pas de démocratie sans voix (PDSV) et la Coalition Non aux PPP sociaux.

Qu'il s'agisse de lutte contre l'austérité, de philanthrocapitalisme, de lobbyisme, de finances publiques, de financement des organismes d'ACA, de réforme de l'aide sociale, de budgets ou d'élections, le RQ-ACA a répondu présent et a défendu les positions véhiculées au sein du mouvement d'ACA. Soulignons que l'ensemble de nos communiqués et lettres ouvertes sont transmis à tous les députés-es de l'Assemblée nationale.

Notre présence s'est également fait sentir dans nos médias sociaux où, par exemple, les «j'aime» de notre page Facebook sont passés de 1620 l'an dernier à 2410 en mars 2016, une augmentation de 49%! Certaines de nos publications ont rejoint un nombre élevé de personnes dont 7886 avec la lettre ouverte de notre présidente, Claudelle Cyr, intitulée «Le Dr Julien serait-il le seul à échapper à l'austérité?» paru en juin 2015. Il en va de même avec les abonnés Twitter, où il y a eu un bond de 35%, passant de 692 à 937 abonnés, dont plusieurs liés au gouvernement.

Le RQ-ACA transmet aussi des informations six à sept fois par année à une liste de 204 regroupements d'ACA nationaux, régionaux et locaux afin de faire circuler davantage certaines informations jugées pertinentes pour l'ensemble du mouvement d'ACA. Enfin, certaines informations sont aussi transmises à une liste de regroupements et de personnes en lien avec le RQ-ACA.

Semaine nationale de visibilité de l'ACA (SNV-ACA)

L'objectif principal de la SNV-ACA est, encore aujourd'hui, de faire la promotion positive de l'ACA comme pratique et de faire connaître davantage ses groupes porteurs. Maintenir cet objectif dans un contexte d'austérité et de sous-financement chronique est tout un défi. Pourtant, la promotion de l'ACA est un des moyens incontournables



Marilyn Bastien, porte parole de la SNV-ACA 2015

contribuant au soutien de la population

Cette année, le RQ-ACA a eu la chance d'avoir une porte parole plus que sympathique qui a accepté chaleureusement de s'associer à la SNV-ACA, Mme Marilyn Bastien. Celle-ci est particulièrement connue pour sa participation dans différentes productions théâtrales dont Les monologues du vagin, Les fées ont soif et Le père Noël est une ordure. Elle a aussi fait quelques apparitions dans divers téléromans et séries, notamment Ces gars-là, Un sur deux et Le berceau des anges.

Mme Bastien avait participé à la réalisation de capsules vidéo sur l'ACA en 2013 qui ont été plus largement diffusées cette année (voir sur notre site Internet à SNV-ACA). La situation interne au RQ-ACA a fait en sorte que nous n'avons pas utilisé le plein potentiel de la collaboration de Mme Bastien. Heureusement, elle a accepté d'être à nouveau porte parole pour la SVN-ACA en 2016!

Étant dans sa 3^e année et devant composer avec les changements au poste communication, les efforts ont d'abord et avant tout été mis à maintenir un minimum de lien avec les différents regroupements régionaux et locaux afin de maximiser l'utilisation des outils existants. Plusieurs régions ont souligné la SNV-ACA de diverses façons dont à Rimouski, Rivière-du-Loup, Vallée de la Matapédia, Lanaudière, etc. Soulignons de façon particulière la parution d'un supplément accordé à l'ACA dans le

journal *Le Droit* de l'Outaouais. Pour des informations plus complètes, consulter le site internet de la Semaine (<https://snvaca.wordpress.com/>).

Le réseau des répondant-e-s régionales-aux devra être consolidé et plus développé dans les prochaines années pour s'assurer que la SNV-ACA soit soulignée partout au Québec. Ce défi est d'autant plus grand dans un contexte d'une mobilisation active du mouvement d'ACA et le fait que cette activité de visibilité majeure pour le RQ-ACA entreprendra une nouvelle période triennale avec un nouveau thème, des nouveaux outils, etc.

3. FORMATION

La formation « La petite histoire de l'ACA et regards sur les défis actuels » offerte par le RQ-ACA n'a pas suscité beaucoup d'intérêt cette année, n'ayant pas été donnée dans sa version intégrale (une journée).

Malgré tout, quelques interventions, sous forme de conférences ou autres, ont eu lieu, mais celles-ci n'ont pas la profondeur et la richesse de la formation intégrale. Cette situation peut s'expliquer par différents facteurs, dont des formations offertes par des composantes du mouvement intégrant le volet ACA, l'omniprésence de l'ACA dans les mobilisations et le fait que le RQ-ACA n'a pas fait une promotion de cette formation. Une promotion de cette formation devrait s'effectuer de façon plus active dans les prochaines années.

Rappelons l'importance d'une formation portant sur l'ACA dans un contexte d'un haut taux de roulement des personnes travaillant dans les 4000 organismes d'ACA, et ce, si nous voulons que les organismes s'approprient l'histoire et les critères de l'ACA. Cette situation doit faire l'objet d'une attention particulière, surtout dans un contexte de pression gouvernementale et publique pour que les organismes d'ACA se confinent à leur rôle de fournisseur de services.

4. RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES DU RQ-ACA

Financement

Malgré une demande répétée de rehaussement du soutien à la mission auprès des instances politiques du MTESS ainsi qu'auprès de la DGAAC et du SACAIS, aucun nouvel argent ne nous a été alloué. Cette situation est de plus en plus préoccupante dans un contexte de multiplication des questions à traiter au RQ-ACA. En prenant en compte seulement la non-indexation de sa subvention à la mission depuis la dernière augmentation (l'année 2008-2009), le RQ-ACA a perdu 30 178 \$!

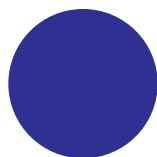
Rappelons que dans le cadre de la campagne *Action Communautaire Autonome – Actions gouvernementales exigées!*, les membres, lors de l'AGA de mai 2015, ont unanimement résolu que le RQ-ACA « constitue un fonds de mobilisation, basé notamment sur des contributions volontaires de ses membres et d'autres groupes ». Cette initiative a rapporté plus de 12 570 \$ dont 4 735 \$ provenant des membres, 2 235 \$ d'organismes d'ACA et 5 600 \$ de syndicats.

De plus, les membres du conseil d'administration tiennent à souligner l'apport financier indirect de quelques membres qui ont pris l'initiative d'assumer leurs frais de représentation lors d'activités du RQ-ACA tandis que d'autres ont assumé des locations de salles ou autres services. Merci beaucoup pour ce soutien!

Le RQ-ACA est financièrement en bonne santé, mais son bas de laine se rétrécit passablement lors des lavages répétés au déficit... Malgré cette situation, il n'en demeure pas moins que l'ajout de ressources humaines s'avère nécessaire à la poursuite de notre mission. Il devient d'ailleurs de plus en plus important et urgent d'obtenir un rehaussement du financement à la mission de la part du SACAIS/MTESS si ne voulons pas nous retrouver dans une situation problématique dans un avenir pas si lointain.

Équipe de travail

L'équipe de travail est toujours composé de trois personnes : Céline Métivier (la doyenne – depuis avril 2003), Katherine Macnaughton-Osler (en remplacement de Marie-Josée Fillion / août-octobre 2015 et de Julie-Maude Beauchesne / avril 2012-juin 2015) et Normand Gilbert (depuis août 2009).



Comités et groupes de travail

Selon les mandats issus des AGA 2013, 2014 et 2015

Afin de réaliser le plan d'action triennal 2013-2016 du RQ-ACA et pour éviter que celui-ci ne repose seulement sur le conseil d'administration ou l'équipe à la permanence, des comités de travail sont nécessaires.

L'implication des membres favorise l'élargissement de la démocratie interne et vivifie la vie associative de l'organisme. Certains de ces comités ont un rôle plus ou moins important selon la conjoncture sociopolitique, mais assumeront au moins un rôle de surveillance et des tâches d'analyse des développements sur leurs dossiers respectifs.

Le conseil d'administration et l'équipe à la permanence remercient chaleureusement les personnes et leurs organismes pour leur contribution aux travaux du RQ-ACA. Ces contributions permettent de mieux cerner les enjeux concernant les organismes d'ACA et d'identifier les pistes d'intervention du RQ-ACA.

Lors des AGA de 2013, 2014 et 2015, les huit (8) comités suivants ont été mis sur pied :

- Groupe d'échanges sur l'application de la Politique
- Comité Communication/Semaine nationale de visibilité de l'ACA
- Comité OSBL/Numéro d'œuvre de bienfaisance
- Groupe de travail Campagne ACA
- Comité Cadre de référence
- Comité Congrès
- Comité Rôle de l'État
- Comité 20^e anniversaire

Le comité Congrès prévu pour la tenue d'un congrès à l'automne 2016 n'a pas été mis sur pied à la suite de la décision de suspendre cette activité lors de l'AGA de mai 2015.

Par ailleurs, les comités OSBL/Numéro de bienfaisance, Cadre de référence, Rôle de l'état et 20^e anniversaire n'ont pas été actifs cette année.

Tel qu'indiqué dans la section B.1, un comité de coordination a été formé pour opérationnaliser une mobilisation unitaire du mouvement d'ACA.

EXTRAIT DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DU RQ-ACA (DERNIÈRE VERSION ADOPTÉE EN 2013)

Comités de travail

Article 7.3 Les comités permanents

- a Le mandat de chacun des comités permanents doit directement être lié aux objets de la corporation. La durée de leur mandat est illimitée.
- b Les comités permanents sont composés :
- d'au moins trois personnes en provenance de trois regroupements ou organismes nationaux membres;
 - d'au moins une personne de la permanence;
 - et, si possible, d'un membre du conseil d'administration.

Article 7.4 Les comités ad hoc

- a Le mandat de chacun des comités ad hoc est directement lié aux réalisations prévues dans le plan d'action annuel de la corporation. La durée de leur mandat est limitée.
- b Ils sont composés :
- d'au moins un membre du conseil d'administration;
 - d'au moins une personne de la permanence;
 - de membres de la corporation;
 - de toutes personnes ressources invitées.



Credit photo : Pierre Ouimet

Groupe de travail Campagne ACA

Mandat

Le mandat de ce groupe de travail découle de décisions prises lors de deux AG extraordinaires (février 2015 et décembre 2015) ainsi que de l'AGA de mai 2015.

- « Organiser une tournée provinciale sous forme de commission afin de recueillir des témoignages, du matériel audiovisuel, du contenu illustrant l'impact positif et les doléances des organismes d'ACA, ainsi que la nécessité d'une meilleure reconnaissance et d'un meilleur financement » (AGE, janvier 2015)
- « Mettre en place un comité de coordination de la campagne de mobilisation ACA » (AGA, mai 2015)
- « Que le RQ-ACA exerce un plus grand leadership sur le plan politique et public dans sa campagne *Action Communautaire Autonome – Actions gouvernementales exigées!* tout en mettant un accent central sur la question de l'autonomie des organismes d'ACA. »

Rencontres (11) : 15 avril, 4 mai, 27 mai, 11 juin, 31 août, 23 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 15 décembre 2015 et 4 février, 16 mars 2016

Personnes ayant pris part à une ou plusieurs réunions du comité en 2015-2016 :

Christine Trépanier

Fédération québécoise des organismes communautaire familles (FQOCF)

Caroline Meunier

Regroupement des groupes populaire en alphabétisation du Québec (RGPAQ)

Hugo Valiquette

Coalition des tables régionales des organismes communautaires (CTROC)

Julie Bellavance

Coalition des tables régionales des organismes communautaires (CTROC)

Laurence Lagouarde

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)

Louise Pouliot

Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)

Marie-Andrée Gauthier

Regroupement des organismes québécois de luttes au décrochage (ROQLD)

Martin Bécotte

Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)

Mercédeez Roberge

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)

Personnes ressources du RQ-ACA : Céline Métivier, Katherine Macnaughton-Osler (en remplacement de Julie-Maude Beauchesne) et Normand Gilbert

Réalisations

- Commission : planifier la tenue des audiences, assumer une partie du rôle de commissaire national, produire les outils pour les organismes participants (dont le questionnaire), les commissaires et les regroupements organisateurs, création et mise à jour régulière d'une section spécifique sur le site internet, produire le rapport de la commission, etc.

Résultat : 13 audiences avec la présence de 1 136 personnes et le dépôt de 278 mémoires!

- Campagne (outre la commission) : planification de diverses interventions, dossier spécifique sur le site internet, actions concertées de demandes d'accès à l'information sur les demandes de financement adressées aux ministères et les subventions obtenues, projet d'un guide de réflexion destiné aux membres du RQ-ACA pour l'assemblée générale extraordinaire des 30 novembre et 1^{er} décembre 2015, etc.
- Financement de la campagne : effectuer la démarche de demande de soutien financier (lettre adressée à 141 personnes de 39 syndicats et à trois associations étudiantes et suivi effectué), envoi spécifique aux membres et regroupements d'ACA, rappel lors du renouvellement des adhésions, maintien à jour des données sur cette question, etc.

Comité Communication/SNV-ACA

Mandat 2013-2016

Conceptualiser les orientations, les outils promotionnels et planifier les activités à réaliser au cours de la SNV-ACA; développer des moyens de susciter une participation des membres et des regroupements régionaux à l'organisation d'activités dans le cadre de la SNV-ACA; assurer un rôle conseil dans la conception de tout autre matériel promotionnel en lien avec une campagne du RQ-ACA.

Rencontres (6) : 4 mai, 1^{er} juin, 2 septembre 2015 et 28 janvier, 16 février et 22 mars 2016.

Personnes ayant pris part à une ou plusieurs réunions du comité en 2015-2016 :

Marion Ehly

Association des haltes garderies communautaires du Québec (AHGCQ)

Hélène Gobeil

Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)

Réjean Laprise

Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF)

Joëlle Boulet

Conseil québécois du loisir (CQL)

Louise Pouliot

Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)

Marie-Claude Clermont

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)

Surainy Jiménez

Mouvement québécois des vacances familiales (MQVF)

Anipier Mabeu

Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)

Philippe Viel

Union des consommateurs

Réalisations 2015-2016

- Opérationnalisation du plan d'action pour la SNV-ACA 2015, axé sur les médias sociaux.
- Renouvellement du site web dédié à la SNV-ACA.
- Production et diffusion du communiqué pour annoncer la SNV-ACA et inviter à la participation.
- Collaboration avec un journaliste du journal *Le Droit*, en vue d'un cahier spécial sur l'action communautaire, paru le 17 octobre 2015.
- Diffusion et rediffusion de messages de valorisation et de promotion de l'ACA, sur Facebook et Twitter.
- Bilan de la SNV-ACA 2015.
- Remue-ménages en vue de la SNV-ACA 2016 et d'une nouvelle planification triennale.
- Élaboration des grandes lignes de la nouvelle planification triennale 2016-2018 : thème, dates, matériel promotionnel, actions, plan de communication et financement

Cette année, le RQ-ACA a eu la chance d'avoir une porte parole plus que sympathique qui a accepté chaleureusement de s'associer à la SNV-ACA, Mme Marilyn Bastien.

Les capsules vidéo sur l'ACA, produites en collaboration avec Mme Bastien en 2013, ont fait l'objet d'une diffusion plus active cette année (voir notre site Internet à SNV-ACA).

La SNV-ACA 2015, la troisième et dernière d'une planification triennale, a misé sur la diffusion de messages web mettant en valeur et faisant la promotion des pratiques et des organismes d'ACA. La SNV arrivait au moment d'un roulement au poste des communications, ce qui a fait en sorte que la SNV 2015 ait été modeste.

Pour 2016, le comité Communication SNV-ACA a entamé ses travaux de planification tôt dans l'année, afin d'être prêt à mettre en œuvre la planification triennale 2016-2018 de la SNV-ACA : un nouveau thème, un nouveau matériel promotionnel, des actions et un échéancier pour la SNV-ACA 2016.

Comité Rôle de l'État

Lors de l'assemblée générale du 14 mai 2014, le mandat du comité a été modifié, et ce, à la demande des membres du comité.

Mandat 2014-2016

- Organiser des activités d'information et de réflexion sur des thèmes reliés à la transformation du rôle de l'État ;
- Documenter les formes que prennent les transformations de l'État (ex. : PPP sociaux)

Constat

Faute de membres du RQ-ACA intéressés à participer à ce comité, celui-ci n'a pas été actif en 2015-2016.

Groupe d'échanges sur l'application de la Politique

Mandat pour 2013-2016

Suivre les développements quant à l'application de la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire (ex. : cadre de référence, reddition de comptes, certification, etc.), dégager des tendances et les diffuser dans un bulletin annuel.

Constat

La création, en décembre 2014, d'un groupe de travail sur la campagne ACA, a suscité un recentrage du mandat du Groupe d'échanges et des énergies des membres du RQ-ACA vers la campagne *Action Communautaire Autonome – Actions gouvernementales exigées!*. En ce sens, le Groupe d'échanges n'a pas été actif en 2015-2016.

Note

Ce comité a été actif en 2013-2014 et 2014-2015.

Comité Cadre de référence

Mandat 2013-2016

Effectuer un suivi des travaux en cours avec le MESS/Comité interministériel de l'action communautaire/SACAIS concernant les modifications apportées au *Cadre de référence en matière d'action communautaire* : analyser les changements proposées, déposer des changements souhaités, rédiger et déposer des recommandations aux instances appropriées, prévoir une stratégie d'intervention auprès du gouvernement.

Constat

Étant donné qu'aucune rencontre conjointe avec le SACAIS portant spécifiquement sur cette question n'a eu lieu, le comité Cadre de référence ne s'est pas rencontré. Un suivi a tout de même été effectué sur cette question. Voir la partie Cadre de référence (p. 23)

Note

Ce comité a été actif en 2013-2014 et 2014-2015.

Comité OSBL/ Numéro de bienfaisance

Mandat 2013-2016

Réforme du droit associatif québécois

- 1 Suivre de près les démarches du ministère des Finances du Québec en lien avec le dépôt d'un projet de loi visant une nouvelle reconnaissance juridique des OSBL (en remplacement de la 3e partie de la loi des compagnies);
- 2 Continuer à intervenir sur la question de la réforme du droit associatif québécois, tant pour faire la promotion des positions du RQ-ACA que pour élargir et consolider les alliances.
- 3 Ajout lors de l'AGA de mai 2014 : au sein du RQ-ACA, effectuer, en 2014-2015, une

démarche de consultation interne sur des balises d'un projet de loi à soumettre au gouvernement portant sur la reconnaissance juridique des OSBL québécois (en remplacement, entre autres, de la 3^e partie de l'actuelle Loi des compagnies), et ce, en se basant sur les éléments découlant des consultations internes effectuées en 2008-2009 et des modifications envisagées à la loi sur le lobbyisme.

Numéro de bienfaisance

Suivre les développements liés aux questions concernant le numéro de bienfaisance (fédéral), en informer les membres et, selon la conjoncture, intervenir sur la base de la défense des organismes d'ACA.

Constat

Aucune rencontre du comité en 2015-2016. Un suivi a tout de même été effectué. Voir la partie « Réforme du droit associatif » et « Numéro de bienfaisance » (p. 26)

Comité Congrès

Mandat 2013-2016

Assumer l'ensemble des démarches préparatoires et la tenue du Congrès d'orientation pour l'automne 2016 (processus de consultation, documents préparatoires, déroulement, etc.).

Constat

Aucun comité n'a été formé puisque les membres, lors de l'AGA de mai 2015, ont décidé de reporter le congrès à une année ultérieure.

Comité 20^e anniversaire

Mandat 2013-2016

Assumer la préparation et la tenue d'événements à l'automne 2016 dans le cadre du 20^e anniversaire de la première Rencontre nationale du mouvement d'ACA en 1996.

Constat

Aucun comité n'a été formé, la participation des membres ayant été priorisée pour la campagne *Action Communautaire Autonome – Actions gouvernementales exigées!*.

RAPPORT FACTUEL DES ACTIVITÉS DU RQ-ACA

1^{er} avril 2015 – 31 mars 2016

A.1 / Reconnaissance et financement : Politique gouvernementale en matière d'action communautaire (1/2)

Le RQ-ACA est reconnu comme l'interlocuteur privilégié, par rapport à l'ACA, auprès du gouvernement du Québec. Il a contribué à l'adoption de la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire (2001) et de son Cadre de référence (2004). Cette Politique est toujours en vigueur aujourd'hui. Par ailleurs, un projet d'un Plan d'action en matière d'action communautaire a été déposé au ministre (MESS) mais la situation actuelle (révision de programme et coupures budgétaires) a amené le ministre à reporté son dépôt au Conseil de ministres)

Enfin, une démarche est actuellement en cours pour l'adoption d'une nouvelle version du Cadre de référence. Au sein du RQ-ACA, un suivi régulier est effectué par rapport à l'application de la Politique et une démarche a été initiée afin d'identifier les demandes de rehaussement financier à la mission des organismes d'ACA auprès du gouvernement du Québec, et ce, afin d'obtenir un portrait global des ces demandes.

Objectifs/ Moyens généraux

À l'externe

- 1** S'assurer que le RQ-ACA joue pleinement son rôle d'interlocuteur privilégié du gouvernement québécois en matière d'ACA.
- 2** S'assurer que la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire de 2001 reste active et soit appliquée dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, entre autres, par la signature d'ententes administratives entre le MESS et les autres ministères et organismes gouvernementaux.
- 3** Effectuer les démarches nécessaires afin d'obtenir qu'un deuxième Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire, travaillé conjointement MESS/RQ-ACA, soit adopté.
- 4** Effectuer les démarches nécessaires afin que les changements au Cadre de référence en action communautaire du gouvernement répondent adéquatement aux demandes des organismes d'ACA.
- 5** Effectuer les démarches nécessaires pour que les changements concernant le financement du Fonds d'aide à l'ACA soient l'objet de consultation auprès des organismes concernés.
- 6** Se placer dans une posture de négociations et développer un rapport de force face au gouvernement relativement aux démarches et aux résultats entourant le Cadre de référence, la Politique gouvernementale et le Plan d'action gouvernementale en matière d'action communautaire. Consulter les membres relativement aux démarches et aux résultats entourant le Cadre de référence, la Politique gouvernementale et le Plan d'action gouvernementale.
- 7** Organiser au moins une activité publique de revendication sur la reconnaissance et le financement de l'ensemble des organisme d'action communautaire autonome.
- 8** Effectuer un suivi de la démarche de la Commission des adultes et de la formation continue du Conseil supérieur de l'éducation concernant le prochain avis de cette commission portant sur la place de l'éducation populaire autonome et de l'action communautaire autonome au sein de la formation continue.

REPRÉSENTATION

Maintenir les rencontres conjointes DGAAC/SACAIS/RQ-ACA ainsi qu'une participation aux rencontres du comité de travail spécifique sur le cadre de référence. Que le RQ-ACA demande la mise en place d'un comité de travail tripartite MESS/SACAIS/RQ-ACA dont le rôle sera de négocier le contenu d'une nouvelle version du Cadre de référence en matière d'action communautaire, afin de faire des recommandations à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Que le calendrier de mise en place du Cadre de référence s'ajuste en fonction de l'évolution des travaux du comité de travail.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Relations Premier ministre / RQ-ACA

- Cinq demandes de rencontres formelles ont été acheminées à M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec depuis son élection le 4 avril 2014, dont deux cette année (6 octobre 2015 et 5 février 2016).^{**} Aucune rencontre actuellement.
- Une rencontre a eu lieu avec Mme Gabrielle Collu, directrice des enjeux sociaux et aux régions au bureau du premier ministre du Québec (2 septembre 2015).^{**}
- Une rencontre a eu lieu avec M. François White, conseiller politique au bureau du premier ministre du Québec, en remplacement de Mme Collu. (11 novembre 2015) Note : M. White a été remplacé par M. Jonathan Hamel, et ce, lors du remaniement ministériel de janvier 2016 et du retour du ministre Blais au MTESS.

Relations avec le ministre au MTESS

- Rencontre avec l'ex-ministre, M. Sam Hamad (30 novembre 2015).^{**}
- Une demande de rencontre a été acheminée au « nouveau » ministre au MTESS, M. François Blais depuis sa nomination en janvier 2016 (3 février 2016).
- Une rencontre a eu lieu avec le nouveau directeur du cabinet adjoint au MTESS, M. Pier-Luc Lévesque (4 mars 2016).

Relations avec la DGAAC et le SACAIS

- Six (6) rencontres conjointes DGAAC/SACAIS/RQ-ACA (5 mai, 17 juin, 2 septembre, 16 octobre 2015 et 11 novembre 2015 ainsi que le 22 janvier et le 17 mars 2016).^{**}
- Suivi des différents changements survenus en cours d'année dans la structure au MTESS touchant l'action communautaire.

Cadre de référence (# 4)^{**}

- Aucune rencontre spécifique du comité de travail SACAIS/RQ-ACA sur le Cadre de référence en matière d'action communautaire, mais plusieurs échanges portant sur quelques questions particulières dont la question des regroupements et la notion de « activité politique partisane »

Campagne de mobilisation (# 7)

- Pour l'ensemble des activités, voir Groupe de travail « Campagne ACA » (p.35).
- Tenue d'une rencontre de membres pour clarifier la question de la « lutte unitaire » dans le cadre de la campagne du RQ-ACA et des campagnes de différentes composantes du mouvement d'ACA (5 mars 2016 - 22 personnes / 15 membres / 2 regroupements non membres).

*^{**} À chacune de ces rencontres, les dossiers suivants ont été abordés : Politique gouvernementale en action communautaire (son application), Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (sur la démarche), Cadre de référence en matière d'action communautaire (sur la démarche), réforme du droit associatif et lobbyisme.*

A.1 / Reconnaissance et financement : Politique gouvernementale en matière d'action communautaire (2/2)

À l'interne

- 1 Effectuer un suivi attentif des changements aux programmes et protocoles d'ententes (ou leur équivalent) s'adressant aux organismes d'ACA au sein des différents ministères et organismes gouvernementaux concernés.
- 2 Effectuer une mise à jour annuelle du document « Demandes de financement supplémentaire auprès de différents ministères du gouvernement québécois pour le soutien à la mission des organismes d'ACA. »
- 3 Effectuer une analyse des programmes des principaux partis politiques québécois concernant la reconnaissance et le financement des organismes d'ACA et, s'il y a lieu, profiter de la période pré-électorale ou électorale pour intervenir auprès de ceux-ci ainsi qu'aux organismes qui sont non financés par le gouvernement québécois
- 4 Continuer la réflexion concernant les sources de financement du Fonds d'aide à l'ACA (dont l'apport de 5-6 % des profits des casinos) en collaboration avec le Regroupement des organismes en défense collective de droits (RO-DCD).
- 5 Offrir un soutien aux membres qui doivent renouveler leur protocole d'entente ou leur programme avec leur ministère d'attache.
- 6 Continuer la mise à jour et la publication de documents sur la situation du financement gouvernemental ainsi que des seuils planchers revendiqués par le RQ-ACA.

REPRÉSENTATION

Maintenir la participation du RQ-ACA au comité conjoint SACAIS/RQ-ACA. Que le RQ-ACA demande la mise en place d'un comité de travail tripartite MESS/SACAIS/RQ-ACA dont le rôle sera de négocier le contenu d'une nouvelle version du Cadre de référence en matière d'action communautaire, afin de faire des recommandations à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Que le calendrier de mise en place du Cadre de référence s'ajuste en fonction de l'évolution des travaux du comité de travail. Que la participation (délégation) du RQ-ACA auprès des instances gouvernementales concernant le Cadre de référence en matière d'action communautaire soit composée de membres du conseil d'administration, du comité Cadre de référence et l'équipe à la permanence.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Programmes/protocoles (#1)

Suivi régulier des développements sur les programmes et protocoles d'entente (ou l'équivalent).

Document financement supplémentaire (#2)

Étant dans sa deuxième année de réalisation, des démarches sont actuellement en cours auprès des membres du RQ-ACA pour mettre à jour ce document.

Documents sur le financement (#6)

La mise à jour des documents du RQ-ACA *Évolution des modes de soutien financier du gouvernement québécois à l'égard de l'action communautaire et Soutien financier aux organismes communautaires du gouvernement du Québec pour 2012-2013 et 2013-2014* a été effectuée tardivement puisque les données gouvernementales n'ont été rendu publiques qu'en septembre 2015.

A.2 / Reconnaissance et financement : questions diverses (1/2)

Outre la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, le RQ-ACA doit se préoccuper de différentes autres questions touchant la reconnaissance et le financement des organismes d'ACA. En ce sens, il se doit de suivre toutes questions les interpellant dont celles mentionnées ci-dessous et d'intervenir au besoin.

Objectifs/ Moyens généraux

À l'externe

- 1 Effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention d'une réforme du droit associatif québécois à la satisfaction des organismes d'ACA et maintenir actif une « coalition des alliés » tout en assumant le leadership sur cette question au sein du mouvement communautaire. Au sein du RQ-ACA, effectuer, en 2014-2015, une démarche de consultation interne sur des balises d'un projet de loi à soumettre au gouvernement portant sur la reconnaissance juridique des OSBL québécois (en remplacement, entre autres, de la 3^e partie de l'actuelle Loi des compagnies), et ce, en se basant sur les éléments découlant des consultations internes effectuées en 2008-2009 et des modifications envisagées à la loi sur le lobbysme.
- 2 Effectuer un suivi des développements concernant les partenariats publics-philanthropiques (PPP sociaux) et intervenir pour que les lois/ententes liant le gouvernement du Québec et la Fondation Chagnon ne soient pas renouvelées ou reconduites tout en exigeant que de telles lois ou ententes ne soient plus permises.
- 3 Effectuer les démarches nécessaires afin d'obtenir un soutien gouvernemental à la participation à la vie associative des personnes ayant des limitations fonctionnelles entre autres, en collaborant avec le MESS/ SACAIS en vue d'établir notamment un diagnostic et en proposant des pistes d'action concrètes.
- 4 Intervenir sur les questions touchant le lobbysme, particulièrement celles touchant les recommandations du Commissaire au lobbysme du Québec et les travaux de la Commission des institutions responsable de ce dossier et prévoir la tenue d'une assemblée générale extraordinaire afin de prendre position sur cette question.
- 5 Intervenir sur la question des modifications aux normes comptables recommandées par le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) et le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), et ce, dans la foulée du travail déjà entrepris sur cette question.
- 6 Outre la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, effectuer une veille sur toutes questions liées à la reconnaissance et au financement des organismes d'ACA, tant sur le plan provincial que fédéral et intervenir au besoin.
- 7 Effectuer une analyse critique des « obligations à impact social » (fédéral) et, s'il y a lieu, s'opposer à celles-ci.
- 8 Effectuer un suivi concernant la loi cadre sur l'économie sociale ainsi que des démarches du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et de l'Institut de la statistique du Québec visant à dresser un portrait statistique de l'économie sociale au Québec.
- 9 Effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention d'un programme concernant l'amélioration des infrastructures et des équipements des organismes communautaires, notamment la démarche d'évaluation du Programme d'achat-rénovation d'immeubles communautaires (PARIC) mis en vigueur en 2002-2003.
- 10 Intervenir auprès des instances fédérales appropriées pour soutenir plus activement les démarches des organismes communautaires touchés par des coupures.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Droit associatif (#1)

Suivi de la démarche de consultation s'adressant aux membres du RQ-ACA et point à l'ordre du jour sur cette question lors de l'assemblée générale extraordinaire des 30 novembre et 1^{er} décembre 2015. Cette question a été abordée lors de différentes rencontres avec le gouvernement (voir la section A-1). De plus une rencontre avec le RCCQ (25 août) et une autre avec le ROCLD (31 août) ont eu lieu sur cette question.

PPP sociaux (# 2)

Participation aux rencontres de la Coalition Non aux PPP sociaux (16 avril, 7 mai, 3 juin, 3 septembre, 29 septembre, 28 octobre et 10 décembre 2015 ainsi que le 17 mars 2016) et rencontre préparatoire à une sortie médiatique à la suite de la diffusion d'un reportage le 14 mars 2016.

MÉDIAS

Lettre au CA de CBC/Radio-Canada : demande d'explorer des pistes alternatives au soutien apporté à la Fondation du Dr Julien via sa guignolée annuelle 26 octobre 2015.

Personnes ayant des limitations fonctionnelles / vie associative (# 3)

À la suite de la réception d'une réponse positive en août 2015 au soutien financier du projet présenté en décembre 2013, le conseil d'administration a convenu de débiter les travaux seulement en janvier 2016.

Rencontres du comité « suivi/encadrement » du projet dans le cadre du Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole – Volet soutien financier à des recherches et des études en lien avec la mise en œuvre de la politique gouvernementale » qui se réalisera jusqu'en décembre 2016. Sujets : échéancier de travail, questionnaire pour les organismes, etc. (9 février et 10 mars 2016). Cette démarche se fait en collaboration de l'Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS).

Lobbyisme (# 4)

- Rencontre du comité élargi OSBL/TRPOCB (7 avril, 25 août 2015)
- Rencontre avec Mathieu Santerre, président de l'Association québécoise des lobbyistes, et Jonathan Gagnon, vice-président (27 avril 2015)
- Rencontre avec des membres du cabinet du ministre Fournier, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques (5 mai 2015)
- Participation au déjeuner causerie organisé par le Regroupement Loisirs et Sport du Québec (8 octobre 2015)
- Organisation d'une rencontre de travail de membres du RQ-ACA sur l'argumentaire (2 juin 2015) et sur la stratégie de mobilisation (13 octobre 2015)
- Participation au colloque sur la transparence de l'État organisé par la LDL (27 novembre)
- Présentation de la position du RQ-ACA dans le cadre des consultations du Commissaire au lobbyisme, demandée par le ministre Fournier (12 février 2016)

Financement des organismes d'ACA (# 6)

- Suivi des revendications des membres concernant le rehaussement du financement gouvernemental

Économie sociale (# 8)

Un suivi minimal a été effectué. Prendre note que la DGAAC et le SACAIS envisagent de mettre cette question à l'ordre du jour des prochaines rencontres conjointes DGAAC/SACAIS/RQ-ACA.

PARIC (# 9)

La demande du RQ-ACA sur cette question a été abordée régulièrement lors des rencontres avec le personnel politique au bureau du premier ministre et au MTESS ainsi qu'avec la DGAAC et le SACAIS.

Instances fédérales et organismes d'ACA (# 10)

Un suivi minimal est fait, particulièrement depuis l'élection du gouvernement libéral à Ottawa en octobre 2015.

A.2 / Reconnaissance et financement : questions diverses (2/2)

Objectifs/ Moyens généraux

- 1 Contribuer à différentes réflexions concernant l'autonomie des organismes d'ACA.
- 2 Contribuer à la démarche actuellement en cours visant à dresser un portrait de la situation concernant les assurances collectives au sein des organismes communautaires et identifier les différents scénarios possibles, entre autres en participant au comité de suivi de cette démarche.
- 3 Suivre les développements concernant les questions liées à la création possible d'une mutuelle de prévention en santé et sécurité au travail au bénéfice des organismes communautaires et, s'il y a lieu, intervenir sur cette question.
- 4 Intervenir sur des questions liées à la main d'œuvre au sein du mouvement d'ACA

À l'interne

- 5 Augmenter, parmi les membres du RQ-ACA, les connaissances de la réalité du mouvement communautaire canadien, hors Québec.
- 6 Entreprendre des démarches afin de favoriser des échanges entre des organismes communautaires (ou leur équivalent) de pays francophones et le RQ-ACA.

REPRÉSENTATION

- Comité Activité et mobilisation des connaissances de la revue *Nouvelles pratiques sociales* (voir # 1)
- Comité de suivi portant sur la démarche de la TNCDC (voir # 2)
- Devenir membre du Comité sectoriel de la main d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC) et de son conseil d'administration (voir # 4)

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Autonomie des organismes d'ACA / Nouvelles pratiques sociales (# 1)

Participation aux rencontres du Groupe de réflexion sur l'autonomie de l'action communautaire / NPS (28 avril, 29 octobre et 19 novembre 2015). Note : difficulté de tenir des rencontres compte tenu de la grève du SÉTUE – Syndicat des étudiant-e-s et employé-e-s de l'UQAM

Assurances collectives (# 2)

- Participation aux rencontres (3) du comité d'encadrement (14 avril, 16 novembre 2015 et 3 février 2016)
- Participation à la rencontre avec le comité de gestion du Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes (1^{er} juin 2015)

Main d'œuvre / CSMO-ÉSAC (# 4)

- Participation à l'AGA (21 octobre 2015)
- Participation aux rencontres (5) du conseil d'administration du CSMO-ÉSAC (9 juin, 28 septembre, 1^{er} décembre 2015 et 25 janvier, 31 mars 2016) et d'un comité de travail (27 mai 2015)
- Chantier de l'économie sociale : présence à la conférence de presse pour présenter le nouveau DG, M. Jean-Martin Aussant (20 août 2015)

Activités diverses

Tarification dans les organismes communautaires

- Participation aux rencontres (5) par Skype (8 avril, 21 septembre, 20 octobre, 19 novembre 2015 et 8 février 2016)
- Organisation et tenue d'un séminaire sur la question de la tarification (18 février 2016)

B / Formation

En lien avec nos bases d'adhésion, il demeure important que l'ensemble des personnes oeuvrant au sein d'un organisme se réclamant de l'ACA puisse s'en approprier les critères.

De plus, en s'assurant d'une meilleure connaissance des principes de l'ACA, l'impact social du travail de ces organismes n'en sera que plus important, tout en contribuant à renforcer la défense de l'ACA auprès du gouvernement et de la population en général

Objectifs/ Moyens généraux

- 1 Favoriser l'appropriation des critères de l'ACA par les personnes oeuvrant au sein des organismes d'ACA, et ce, principalement par l'intermédiaire de la formation de base offerte par le RQ-ACA. Cet objectif se concrétisera par une tournée des régions (sur trois ans) tout en continuant à répondre aux demandes ponctuelles.
- 2 Répondre positivement, dans la mesure du possible, aux demandes de présentation de l'ACA ou du RQ-ACA dans le cadre d'activités de regroupements d'organismes d'ACA, et ce, tant sur le plan national, régional que local.
- 3 Prévoir la possibilité d'une tournée de formation sur la nouvelle version du Cadre de référence en matière d'action communautaire.
- 4 Favoriser une meilleure connaissance du RQ-ACA auprès des salarié-e-s des organismes membres, et ce, tant par des rencontres collectives que par des rencontres individuelles.
- 5 Soutenir les membres du RQ-ACA.
- 6 Débuter une réflexion sur le type d'État que nous désirons qui, compte tenu de son importance et de sa complexité, s'échelonne sur plusieurs années.
- 7 Favoriser la diffusion des résultats de recherches qui sont produites par les membres du RQ-ACA ainsi que celles qu'il produit lui-même.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Interventions diverses du RQ-ACA

CTROC États généraux du communautaire autonome / paneliste et participation.
(21-22-23 mai 2015)

CDEC Lasalle-Lachine paneliste sur l'ACA.
(21 septembre 2015)

Rencontre avec Andréanne Tremblay, étudiante à la maîtrise en service social de l'Université

de Montréal et stagiaire dans un organisme communautaire. Sujet : survol de l'ACA.
(10 octobre 2015)

COFAQ Rencontre de la nouvelle directrice générale, Mme Marie Simard / RQ-ACA 101.
(16 février 2016)

CQLGBT Rencontre avec la nouvelle directrice générale, Marie-Pier Boisvert / RQ-ACA 101.
(24 mars 2016)

C / Luites sociales

Cette section est en lien avec la résolution du Congrès d'orientation de 2006 à l'effet que le RQ-ACA se prononcera « de temps à autre sur des questions d'ordre social, adoptera des positions de cette nature, participera aux côtés de différents mouvements sociaux aux luites correspondant aux valeurs et principes de l'ACA (...) » Pour baliser cette orientation, les membres ont voté une « Politique de participation aux luites sociales » lors de l'AGA de mai 2007. Celle-ci a été mise à jour par le conseil d'administration en mai 2010 afin de tenir compte des changements structurels apportés au RQ-ACA.

Rappelons que le RQ-ACA ne doit pas se substituer à une organisation particulière. Les questions sur lesquelles il interviendra de façon régulière doivent être transversales à l'ensemble des organismes d'ACA. Évidemment, cela n'enlève pas la possibilité d'intervenir ponctuellement sur des questions jugées importantes par le conseil d'administration.

Objectifs/ Moyens généraux

À l'externe

- 1 Soutenir des activités visant l'atteinte d'une plus grande justice sociale.
- 2 Suivre de près les questions liées à la fiscalité canadienne et québécoise, particulièrement lors du dépôt des budgets et intervenir au besoin en ayant trois préoccupations majeures :
 - les intérêts de la population en général (particulièrement les personnes plus démunies);
 - la protection des programmes sociaux et des services publics;
 - la reconnaissance et le financement des organismes d'ACA.
- 3 Contribuer de différentes façons à lutter contre les politiques néolibérales et néoconservatrices des gouvernements canadien et québécois
- 4 Exiger la tenue d'un ou de mécanismes à identifier (enquête publique, sommet, commission d'enquête, etc.) visant à faire la lumière sur la situation actuelle et réelle de la fiscalité québécoise et canadienne (incluant la question des paradis fiscaux) et à recommander des corrections afin de viser une plus grande justice fiscale et que des représentants des mouvements sociaux siègent sur les commissions, comités ou autres.
 - a. Que le RQ-ACA dépose une proposition à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics reprenant la recommandation 1 ci-dessus et que celle-ci effectue un appel aux différents mouvements sociaux afin qu'ils appuient une telle demande (pour le Québec)
 - b. Que le RQ-ACA dépose une proposition à la Coalition Pas de démocratie sans voix reprenant la proposition 1 ci-dessus et que celle-ci effectue un appel aux différents mouvements sociaux afin qu'ils appuient une telle demande (pour le Canada)

À l'interne

- 5 Augmenter, au sein des membres du RQ-ACA, la connaissance des membres par rapport aux luites sociales pancanadiennes et des provinces hors Québec.
- 6 Organiser un moment d'appropriation des réalités des différents mouvements sociaux au Québec : principales orientations idéologiques et politiques, membership, importance relative de son membership, fonctionnement, etc.

REPRÉSENTATION

- Maintenir l'adhésion du RQ-ACA à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, et ce, en maintenant le même niveau d'implication qu'actuellement via certains comités de travail et contribuer à la démarche de réflexion sur les perspectives de cette Coalition en lien avec l'existence de l'Alliance sociale.
- Maintenir l'adhésion du RQ-ACA à la coalition Pas de démocratie sans voix (incluant la démarche de réflexion sur les perspectives de celle-ci).

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Activités autonomes

Émission de communiqués de presse
(voir section Visibilité et promotion p. 54)

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (# 4.a)

- Participation aux assemblées (7) des membres (*14 mai, 18 juin, 17 septembre, 26 octobre et 16 décembre 2015 ainsi que les 25 janvier, 22 mars 2016*)
- Participation aux rencontres (6) du comité « Solutions fiscales » (*15 avril, 15 juin, 8 septembre, 26 octobre, 16 décembre 2015 ainsi que le 28 janvier 2016*) + plusieurs recherches et échanges portant sur le document 10 milliards de solutions présentant les solutions fiscales de la coalition ainsi que sur les fiches en découlant
- Responsable de la rédaction d'une lettre ouverte intitulée Consultations prébudgétaires : un exercice biaisé ? (*24 février 2016*)
- Participation à un rassemblement Pour une véritable redistribution de la richesse (*3 septembre 2015*)
- Participation à une manifestation unitaire (*28 novembre 2015*)
- Participation à la manif-action dans le cadre de la Semaine d'actions dérangeantes (*22 février 2015*)
- Participation au « comité d'accueil » du premier ministre Couillard (*11 mars 2016*)

Coalition Pas de démocratie sans voix (# 4.b)

- Participation à deux rencontres du comité de coordination (*14 avril, 23 juin 2015*)
- Suivi minimal découlant du ralentissement des activités de la Coalition, suite à l'élection du parti Libéral du Canada à l'automne 2015 ainsi qu'à la suite du départ de Julie-Maude Beaudesne à l'été 2015

Activités diverses

- Participation à une mobilisation de l'ASSÉ (*2 avril 2015*)
- Participation à la manifestation du 1^{er} mai, Fête internationale des travailleurs et travailleuses
- Participation à une rencontre, à l'appel du FRAPRU, afin de planifier une manifestation anti-Harper (*24 août 2015*)
- Participation au rassemblement devant Radio-Canada lors du débat des chefs dans le cadre des élections fédérales (*24 septembre 2015*)
- Participation à la manifestation nationale du Front commun des employé-e-s du secteur public et parapublic à Montréal (*9 décembre 2015*)
- Mobilisation contre le P.L. 70 / aide sociale (*10 février 2016*)
- Participation (et brève présentation) à l'assemblée publique du Collectif de résistance à la nouvelle gestion publique (*25 février 2016*)

D / Visibilité et promotion (1/2)

Au cours des dernières années, le RQ-ACA a mis davantage d'efforts afin d'assumer son rôle de leadership concernant la Semaine nationale de visibilité de l'ACA (SNV-ACA). Cependant, la tenue d'activités sur le terrain (sur le plan local et régional) relève des regroupements régionaux et locaux et, par conséquent, ces activités sont de nature très diversifiée et différentes d'une région à une autre. Force est de constater que l'organisation d'activités repose essentiellement sur les épaules de quelques « réseaux » seulement.

Par ailleurs, le travail auprès des médias a connu un certain essor de par les contacts établis, la diffusion de communiqués, l'envoi d'information afin de faire connaître et reconnaître davantage le RQ-ACA dans les prochaines années. Cette approche est à renforcer pour la prochaine période.

Objectifs/ Moyens généraux

A) SEMAINE NATIONALE DE VISIBILITÉ DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (SNV-ACA)

- 1** Augmenter le sentiment d'appartenance des organismes d'ACA au mouvement d'ACA.
- 2** Augmenter la présence publique des organismes d'ACA.
- 3** Augmenter la présence du RQ-ACA auprès de l'ensemble du mouvement d'ACA tant sur le plan local, régional que national.
- 4** Augmenter la participation des membres du RQ-ACA ainsi que leurs propres membres à la réalisation d'activités dans le cadre de cette semaine de visibilité.
- 5** Assurer une visibilité permanente à la SNV-ACA.

B) VISIBILITÉ ET PROMOTION EN GÉNÉRAL

- 6** Produire davantage de matériel de visibilité permanent.
- 7** Augmenter la présence du RQ-ACA auprès des instances politiques du gouvernement du Québec, particulièrement auprès de la députation de l'Assemblée nationale.
- 8** Augmenter la présence du RQ-ACA auprès des médias d'information tout en organisant des activités de sensibilisation et d'information spécifiques pour les journalistes attitrés aux sujets/dossiers traités par le RQ-ACA.
- 9** Augmenter la visibilité du RQ-ACA et du mouvement qu'il représente auprès de la population en général.
- 10** Maximiser l'utilisation des médias sociaux, notamment Facebook et Twitter.
- 11** Maintenir à jour régulièrement le site internet du RQ-ACA.
- 12** Favoriser la participation du RQ-ACA à des activités promotionnelles (émissions télévisées ou radiophoniques, etc.).

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Comité Communication / SNV-ACA

Rencontres (6) : 4 mai, 1^{er} juin, 2 septembre 2015 ainsi que les 28 janvier, 16 février et 22 mars 2016.

A) SEMAINE NATIONALE DE VISIBILITÉ DE L'ACA (SNV-ACA)

- Production d'un communiqué de presse type pour les répondants régionaux
- Diffusion d'un communiqué annonçant la SNV-ACA avec une présentation de la porte-parole, Mme Marilyn Bastien.
- Diffusion plus active de capsules vidéo présentant l'ACA produit l'an dernier avec la participation de Marilyn Bastien (voir au <https://www.youtube.com/watch?v=wjxXnni6RTA&feature=youtu.be>)
- Mise à jour régulière du site internet dédié à la SNV-ACA
- Envoi d'un communiqué à tous les député-e-s de l'Assemblée nationale
- Début de réflexion pour la prochaine campagne triennale 2016-2018

Médias / communiqués

Lancement de la Commission populaire pour l'ACA (30 septembre 2015)

Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome (SNV-ACA) (18 octobre 2015)

B) VISIBILITÉ ET PROMOTION EN GÉNÉRAL

Communiqués

- Les organismes d'action communautaire autonome se mobilisent: des actions gouvernementales sont exigées! (21 mai 2015)
- Jacques Parizeau : un complice du mouvement de l'action communautaire (4 juin 2015)
- Pensez-vous vraiment que les organismes communautaires sont des lobbyistes? (16 juin 2015)
- Le Dr Julien serait-il le seul à échapper à l'austérité? (30 juin 2015)

- Action Communautaire Autonome – Actions gouvernementales exigées! (9 septembre 2015)
- Élections fédérales : où sont les engagements sociaux ? (18 septembre 2015)
- Appui du RQ-ACA à l'action nationale « Les 2-3 novembre on ferme! Le communautaire, dehors contre l'austérité » (2 novembre 2015)
- Mobilisation sans précédent du mouvement communautaire! (4 novembre 2015)
- Les organismes communautaires suffisamment financés : vraiment ? (5 novembre 2015)
- Radio-Canada et la Fondation du Dr Julien : une collaboration à questionner (10 décembre 2015)
- Précarité, surcharge, insécurité : Les regroupements et organismes nationaux subissent eux aussi les effets de l'austérité! (2 février 2016)
- Inquiétudes au sein du mouvement d'action communautaire autonome – Lettre au Premier ministre, M. Philippe Couillard (8 février 2016)
- Budget Leitão : encore un recul pour le mouvement d'action communautaire autonome! (18 mars 2016)

Activités diverses

- ACApella : Un seul numéro paru en juin 2015
- Abonnés Facebook : de 1 620 à 2 410 j'aime à (+ de 49 %)
- Abonnés Twitter : de 692 à 937 (+ de 35 %)

Comité WikiACA

Participation aux trois rencontres (12 novembre 2015 ainsi que les 25 février et 31 mars 2016)

E / Vie associative

Comme les dernières années, nous constatons une participation intéressante des membres au conseil d'administration et aux comités de travail. Cependant, il y a encore place à l'amélioration et une participation plus active des membres aux instances et différentes activités du RQ-ACA demeure un défi à relever.

Objectifs/ Moyens généraux

- 1 Renforcer la vie associative et le sentiment d'appartenance au RQ-ACA.
- 2 Favoriser la participation des membres aux différents comités de travail et soutenir adéquatement leurs activités.
- 3 Consolider les liens entre les membres du RQ-ACA.
- 4 Poursuivre les démarches de recrutement auprès de regroupements et organismes nationaux d'ACA pouvant potentiellement devenir membre du RQ-ACA.
- 5 S'assurer du bon fonctionnement des comités de travail.

Pour la période triennale 2013-2016, que le RQ-ACA rejoigne au moins une fois par voie postale l'ensemble de 4000 organismes d'ACA à travers le Québec (possiblement dans le cadre du 20e anniversaire de la première rencontre nationale tenue en 1996).

Activités particulières (ad hoc)

- 1 Tenir une ou des activités en 2016 visant à souligner le 20e anniversaire de la 1e rencontre nationale tenue en novembre 1996
- 2 Préparer et tenir un congrès d'orientation en 2016. Note : a été reporté lors de l'AGA de mai 2015

Pour la réalisation des activités particulières (Congrès et 20e anniversaire), deux comités de travail distincts sont mis sur pied avec les mandats suivants :

- 1 *Comité Congrès* : assumer l'ensemble des démarches préparatoires et la tenue du Congrès d'orientation pour l'automne 2016 (processus de consultation, documents préparatoires, déroulement, etc.) et la tenue du congrès d'orientation du RQ-ACA à l'automne 2016
- 2 *Comité 20e anniversaire* : assumer la préparation et la tenue d'événements à l'automne 2016 dans le cadre du 20e anniversaire de la première Rencontre nationale du mouvement d'ACA en 1996

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Présence auprès des membres

AFEAS Rencontre de la nouvelle directrice générale, Lucie Proulx / RQ-ACA 101 (1^{er} mars 2016)

AGIDD-SMQ Animation de leur colloque *L'exercice des droits humains impacts et avenir en santé mentale* (27 mai)

DCD Évaluation du programme Promotion des droits du SACAIS = conférence téléphonique (21 mars et 24 juin 2015) et rencontre du comité d'évaluation (2 juillet 2015 et 29 mars 2016)

- Participation à une manifestation et à la 2^e rencontre nationale des organismes en défense collective des droits (18 septembre 2015)

COFAQ Rencontre de la nouvelle directrice générale, Marie Simard / RQ-ACA 101 (16 février 2016)

COPHAN Présidence de leur assemblée générale annuelle (8 juin 2015)

CQLGBT Rencontre avec la nouvelle directrice générale, Marie-Pier Boisvert / RQ-ACA 101 (24 mars 2016)

CTROC États généraux du communautaire autonome / paneliste et participation (21-22-23 mai 2015)

FCABQ Présence au lancement de la Semaine d'action bénévole (30 mars 2016)

MASSE Cocktail commémoratif en l'honneur du 80^e anniversaire de la Grande Marche des chômeurs et des 75 ans du régime d'assurance-chômage (26 octobre 2015)

RCCQ Rencontre avec leur comité « Réforme OSBL » (25 août 2015)

ROCLD Rencontre avec la directrice générale, Mélanie Marsolais, sur la réforme OSBL (31 août 2015)

RQGE Présence à un 5 à 7 (16 décembre 2015)

Transport 2000 Présence à un 5 à 7 « crémailère » et présentation des dossiers (29 octobre 2015)

En complément : des contacts en cours d'année ont eu lieu avec quelques regroupements nationaux et une invitation à participer à l'AGA de mai 2015 a été transmise à huit regroupements nationaux susceptibles de devenir membre du RQ-ACA.

Vie associative

Assemblée générale annuelle (20 mai 2015) : convocation (et rappels), ordre du jour, rapport d'activités, perspectives d'action, états financiers, prévisions budgétaires, etc.

Assemblée générale extraordinaire (30 novembre et 1^{er} décembre 2015) portant principalement sur la campagne *Action Communautaire Autonome / Actions gouvernementales exigées!* et secondairement sur le positionnement du RQ-ACA concernant la question de la réforme du droit associatif : convocation (et rappels), ordre du jour, documents préparatoires, etc.

Conseil d'administration : Tenue de huit (8) rencontres régulières du conseil d'administration

- 2015 : 6 mai, 19 juin, 10 septembre, 15 octobre, 25 novembre
- 2016 : 13 janvier, 23-24 février, 30 mars

Comités de travail Voir la section portant sur les comités.

Comme vous avez pu le constater dans les activités en lien avec les membres, l'équipe de travail offre la possibilité de rencontrer les personnes nouvellement embauchées à la direction d'un regroupement membre ou la personne qui assume le lien avec le RQ-ACA. Une telle rencontre vise à informer et à familiariser ces personnes sur les dossiers portés par le RQ-ACA ainsi que sur son fonctionnement interne. Cette possibilité est très bien accueillie par les membres et contribue positivement à l'intégration de ces personnes au sein du RQ-ACA.

F / Gestion

Afin de servir la mission de l'organisme, le RQ-ACA doit assurer une saine gestion administrative et voir à la bonne utilisation de ses ressources matérielles et humaines.

Le RQ-ACA est en bonne santé financière, mais une augmentation des ressources financières est devenu nécessaire afin de pouvoir compter sur davantage de ressources humaines pour accomplir plus adéquatement les nombreux mandats de l'organisme. Soulignons que le financement à la mission du RQ-ACA n'a pas été augmenté depuis 2008-2009 (6 ans).

Objectifs/ Moyens généraux

1. Assurer une gestion financière transparente et rigoureuse des finances de l'organisme tout en assurant un suivi régulier auprès du conseil d'administration.
2. Augmenter les ressources financières de l'organisme principalement en effectuant les démarches nécessaires à l'augmentation du financement à la mission accordé par le MESS via le SACAIS tout en vérifiant la possibilité d'obtenir d'autres sources de financement « autonome » (communautés religieuses, syndicats, fondations, etc.).
3. Assurer un soutien adéquat à l'équipe à la permanence tout en assurant leur évaluation et le suivi de leur travail.
4. Instaurer une cotisation des membres du RQ-ACA en fonction des revenus globaux (récurrents) de l'organisme, avec possibilité de dispositions particulières pour les membres sans revenu ou en difficulté financière, selon la modulation suivante :

0 \$ à 50 000 \$	25,00 \$	150 001 \$ à 200 000 \$	100,00 \$
50 001 \$ à 100 000 \$	50,00 \$	200 001 \$ à 500 000 \$	150,00 \$
100 001 \$ à 150 000 \$	75,00 \$	500 001 \$ et plus	200,00 \$

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Protocole d'entente À la suite d'une demande du RQ-ACA, une version préliminaire du nouveau protocole d'entente triennal (2016-2019) a été, pour une première fois commenté par le CA du RQ-ACA. Soulignons qu'au moment d'écrire ces lignes, aucune augmentation ou indexation n'a été annoncé dans le cadre du protocole d'entente 2016-2019.

Augmentation des ressources financières

À chaque rencontre politique, le RQ-ACA a fait valoir la nécessité d'augmenter le soutien à la mission par le MTESS/SACAIS, particulièrement par la perte de la valeur de sa subvention puisqu'elle n'a pas été indexée ni augmentée depuis 2008. De plus, des démarches ont été effectuées pour obtenir un soutien ad hoc pour la campagne *Action Communautaire Autonome – Action gouvernementales exigées!*

Cotisation Application de la résolution depuis l'année 2013-2014.

Tenue de livre Suivi adéquat avec renouvellement du contrat de service avec Mme Louise Lamarche.

Vérification comptable Collaboration étroite avec le comptable dans le cadre de l'élaboration des états financiers vérifiés de 2014-2015, la firme Roland Naccache et Associés s.e.n.c.e.l.

Régime de retraite Participation à l'assemblée générale annuelle du RRGFC.

Équipe de travail Tenue de rencontres régulières quasi-hebdomadaires. Un suivi a été fait avec la collaboration des deux répondantes au CA pour la permanence, Karine Verreault et Claudelle Cyr.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Soutien financier (950 \$)

- Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (600 \$).
- Coalition Pas de démocratie sans voix (300 \$)
- Collectif Échec à la guerre : publicité dans *Le Devoir* invitant la population à porter le coquelicot blanc le 11 novembre 2015, journée, Jour du souvenir (50 \$).

Appuis politiques

FRAPRU

Appui à la Déclaration d'appui au Camp pour le droit au logement de 2015.

(6 mai 2015)

SFPQ / COLLECTIF D'ORGANISMES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE RÉCLAMANT AU GOUVERNEMENT LIBÉRAL UNE ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :

- Signataire du communiqué Conseil consultatif québécois des technologies de l'information – Québec crée un club fermé et non une enquête publique!
(22 avril 2015)
- Signataire du communiqué Informatique au gouvernement / 17 organisations de la société civile saluent l'initiative du Parti Québécois portant sur une demande de tenir une commission parlementaire particulière sur l'octroi des contrats dans le domaine des technologies de l'information au gouvernement du Québec.
(23 octobre 2015)

COALITION POUR LA JUSTICE SOCIALE DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRES-APPALACHES

Appui à la campagne Pour des ondes radiophoniques saines.

ÉCHEC À LA GUERRE

Signataire d'une publicité intitulée Le 11 novembre prochain, portons le coquelicot blanc! parue dans le journal *Le Devoir* du 31 octobre 2015.

(15 octobre 2015)

COALITION OBJECTIF DIGNITÉ (COD)

Appui à la déclaration de la Coalition objectif dignité (COD) intitulé Couper dans l'aide sociale, c'est inadmissible / Déclaration d'appui contre le projet de loi no 70.

(14 janvier 2016)

TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE ET INDÉPENDANTE DE MONTRÉAL (TVCI)

Envoi d'une lettre d'appui type portant sur le non-respect de Vidéotron concernant une décision du CRTC, et ce, à la suite du dépôt d'une plainte du comité de coordination de la Télévision communautaire et indépendante - Montréal (TVCI-MTL) alléguant que Vidéotron n'exploite pas MAtv, son canal communautaire, conformément à la politique relative à la télévision communautaire du CRTC.

(15 janvier 2016)

COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

Envoi au ministre Hamad de l'affichette du S'en prendre aux plus pauvres, ça va faire!

(27 janvier 2016)

RÉSEAU DES TABLES RÉGIONALES DES GROUPES DE FEMMES DU QUÉBEC

Appui à la campagne *Connaissez-vous la politique Madame la Ministre?* à l'intention de la ministre responsable de la Condition féminine au Québec par l'envoi de l'affichette de cette campagne à la ministre de la Justice, Mme Stéphanie Vallée.

(27 janvier 2016)

ANNEXE

Organigramme du RQ-ACA

MEMBRES

Regroupements ou organismes nationaux issus de l'action communautaire autonome (ACA) dont la mission et les actions ont un rayonnement national (territoire québécois) et répondent aux huit (8) critères suivants :

- avoir un statut d'organisme sans but lucratif;
- démontrer un enracinement dans la communauté;
- entretenir une vie associative et démocratique;
- être libre de déterminer sa mission, ses orientations, ainsi que ses approches et ses pratiques;
- avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
- avoir une mission sociale qui soit propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale;
- faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité des situations et des problématiques abordées;
- être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Composition : deux (2) personnes par regroupement ou organismes nationaux membres avec un seul droit de vote.
- Rythme : minimalement une fois par année.
- Quorum : 30 % des membres en règle.

CONGRÈS

- Composition : cinq (5) personnes par regroupement ou organismes nationaux membres avec un droit de vote chacune.
- Rythme : au besoin (décision prise en assemblée générale)
- Quorum : 50 % + 1 des membres en règle.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉS DE TRAVAIL PERMANENTS

- Composition : sept (7) postes
- Devoir de se conformer aux principes de la parité femme-homme (minimalement trois hommes et trois femmes)
- Devoir de représenter la diversité des membres
- Principe d'alternance ; quatre (4) postes seront renouvelés les années impaires et trois (3) postes seront renouvelés les années paires
- Rythme : minimalement six (6) fois l'an
- Quorum : quatre (4) personnes administratrices

COMITÉS DE TRAVAIL « AD HOC »

Les membres du RQ-ACA

- 1 Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victime de violence conjugale
- 2 Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH)
- 3 Association des grands-parents du Québec
- 4 Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ)
- 5 Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ)
- 6 Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ)
- 7 Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ)
- 8 Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)
- 9 Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)
- 10 Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (AQDR)
- 11 Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)
- 12 Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)
- 13 Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF)
- 14 Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le SIDA (COCQ-SIDA)
- 15 Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)
- 16 Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)
- 17 Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ)
- 18 Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
- 19 Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)
- 20 Conseil québécois des gays et lesbiennes (CQGL)
- 21 Conseil québécois du loisir (CQL)
- 22 Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
- 23 Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)
- 24 Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale (FFAPAMM)
- 25 Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- 26 Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ)
- 27 Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL)
- 28 Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF)
- 29 Fédération québécoise du canot et du kayak
- 30 Fondation Rivières
- 31 Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)
- 32 Jeunesse ouvrière chrétienne nationale du Québec
- 33 Ligue des droits et libertés (LDL)
- 34 L'R des centres de femmes du Québec
- 35 Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)
- 36 Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)
- 37 Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN)
- 38 Mouvements québécois des vacances familiales (MQVF)
- 39 Regroupement des auberges du cœur du Québec (RACQ)
- 40 Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)
- 41 Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ)
- 42 Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)
- 43 Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ)
- 44 Regroupement des organismes communautaires autonome jeunesse du Québec (ROCAJ)
- 45 Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCQLD)
- 46 Regroupement des organismes Espace du Québec (ROEQ)
- 47 Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ)
- 48 Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale (RPMHTFVVC)
- 49 Relais-Femmes
- 50 Réseau des tables régionales de groupes de femmes
- 51 Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
- 52 Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)
- 53 Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)
- 54 Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)
- 55 Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC)
- 56 Transport 2000 Québec
- 57 Union des consommateurs

Sigles et acronymes

ACA	Action communautaire autonome
AGA	Assemblée générale annuelle
AGE	Assemblée générale extraordinaire
AGIDD-SMQ	Association du groupe d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec
AHG	Association des haltes-garderies communautaires du Québec
AMECQ	Association des médias écrits communautaires du Québec
AQDR	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
AQRIPH	Alliance québécoise de regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées
AQOCI	Association québécoise des organismes de coopération internationale
ARC	Agence du revenu du Canada
ASSÉ	Association pour une solidarité syndicale étudiante
ATTAC	Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens
CA	Conseil d'administration
CACQ	Coalition des associations de consommateurs du Québec
CAQ	Coalition avenir Québec
CDC	Corporation de développement communautaire
CDEACF	Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine
CDEC	Corporation de développement économique communautaire
CEIQ	Collectif des entreprises d'insertion du Québec
CLD	Centre local de développement
COCAF	Coalition des organismes communautaires autonomes de formation
COFAQ	Confédération des organismes familiaux du Québec
COPHAN	Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
CPE	Centre de la petite enfance
CQL	Conseil québécois du loisir
CQLGBT	Conseil québécois LGBT
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRÉMI	Collectif régional d'éducation sur les médias d'information
CSDM	Commission scolaire de Montréal
CSÉ	Conseil supérieur de l'éducation du Québec
CSMO-ÉSAC	Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CSQ	Centrale des syndicats du Québec
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
CTROC	Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
DCD	Défense collective des droits
DGASAC	Direction général adjointe à la solidarité et à l'action communautaire
DPLPAC	Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et action communautaire
ÉPA	Éducation populaire autonome
FAACA	Fonds d'aide à l'action communautaire autonome
FAFMRQ	Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec
FAO	Food and agriculture organization
FCABQ	Fédération des centres d'action bénévole du Québec
FFQ	Fédération des femmes du Québec
FLAC	Fondation Lucie et André Chagnon
FMI	Fonds monétaire international
FOHM	Fédération des OSBL d'habitation de Montréal
FQCCL	Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
FQIS	Fonds québécois d'initiatives sociales
FQOCF	Fédération québécoise des organismes communautaire famille
FSM	Forum social mondial
FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
GES	Gaz à effet de serre
HLM	Habitation à loyer modique

IRIS	Institut de recherche et d'informations socio-économiques
ISQ	Institut de la statistique du Québec
JOC	Jeunesse ouvrière chrétienne
LGBT	Personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transsexuelles et transgenres
MAMROT	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
MASSE	Mouvement autonome et solidaire des sans emploi
MÉPACQ	Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec
MEESR	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MQVF	Mouvement québécois de vacances familiales
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
NPD	Nouveau parti démocratique
NPS	Nouvelles pratiques sociales
OBNL	Organisme à but non lucratif
OCASSS	Organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
OSBL	Organisme sans but lucratif
PDSV	Pas de démocratie sans voix (coalition)
PFA	Planification fiscale agressive
PIB	Produit intérieur brut
PIC	Projet impact social
PIDESC	Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
PLQ	Parti libéral du Québec
PPP SOCIAUX	Partenariats public-philanthropie
PQ	Parti québécois
PSISC	Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RAC-CANADA	Réseau action climat Canada
RCCQ	Regroupement des cuisines collectives du Québec
RESDAC	Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences
RCLALQ	Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec
RQGE	Réseau québécois des groupes écologistes
RIOCM	Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
ROCAJQ	Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
ROCLD	Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage
RODCD	Regroupement des organismes en défense collective des droits
RQ-ACA	Réseau québécois de l'action communautaire autonome
RQGE	Réseau québécois des groupes écologistes
RQOH	Réseau québécois des OSBL d'habitation
RRFS-GCF	Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
SACAI	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
SAIC	Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
SFPQ	Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec
SNV-ACA	Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome
TCRI	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
TNCDC	Table nationale des corporations de développement communautaire
TROC	Table régionale d'organismes communautaires
TROVEP	Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire
TRPOCB	Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles
TVQ	Taxe de vente du Québec
UQAM	Université du Québec à Montréal



RQ-ACA.ORG

1555, Avenue Papineau
Montréal (Québec) H2K 4H7

514 845.6386